

**LES CAHIERS DU  
CENTRE DE RECHERCHE  
SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME**

---

no, 5

**Vie associative et ethnicité.  
Le discours de leaders d'origine haïtienne  
de la région de Montréal**

par Marthe Therrien et  
Micheline Labelle

Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

1993

---

**CRRIR**

**Centre de recherche sur  
les relations interethniques et le racisme (CRRIR)**

Directrice du CRRIR

Micheline Labelle

Université du Québec à Montréal  
Département de sociologie  
C.P. 8888, succursale "A"  
Montréal, Québec  
H3C 3P8

Tous droits réservés. La reproduction d'un extrait quelconque  
de ce rapport est interdite sans l'autorisation écrite  
de la directrice de la recherche.

ISBN 2-921600-04-8

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1993

**LES CAHIERS DU  
CENTRE DE RECHERCHE  
SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME**

---

no, 5

**Vie associative et ethnicité.  
Le discours de leaders d'origine haïtienne  
de la région de Montréal**

par Marthe Therrien et  
Micheline Labelle

Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

1993

---

**CRRIR**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	4
<b>INTRODUCTION</b> .....	8
<b>1. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PROFIL DE L'ÉCHANTILLON</b> .....	10
<b>1.1 Remarques méthodologiques</b> .....	10
<b>1.2 Profil de l'échantillon de la communauté haïtienne</b> .....	12
<b>2. LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE</b> .....	14
<b>2.1 Remarques méthodologiques</b> .....	14
<b>2.2 Relevé de la participation des leaders</b> .....	15
<b>2.3 Niveau de responsabilité des leaders</b> .....	15
<b>2.4 Composition des associations et organismes</b> .....	17
<b>2.5 Type d'associations et d'organismes</b> .....	18
<b>2.6 Rayonnement géographique des associations et organismes</b> .....	21
<b>3. LES FACTEURS À L'ORIGINE DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE DES LEADERS</b> .....	22
<b>3.1 Situation en Haïti</b> .....	22
<b>3.2 Tradition familiale</b> .....	24
3.2.1 Engagement des parents des répondants .....	24
3.2.2 Influence des parents sur les répondants .....	25
<b>3.3 Expériences de jeunesse</b> .....	26
<b>3.4 Expériences liées à la communauté haïtienne de Montréal</b> .....	27

3.4.1	Démarche collective	28
3.4.2	Appartenance à une association sportive haïtienne	28
<b>3.5</b>	<b>Expériences liées à la société québécoise ou canadienne</b>	<b>28</b>
3.5.1	Problèmes de légalisation de statut	29
3.5.2	Problèmes d'intégration et de discrimination	29
3.5.3	Questions d'éducation interculturelle	32
3.5.4	Engagement politique	34
<b>3.6</b>	<b>Expériences liées à la question des femmes</b>	<b>35</b>
<b>4.</b>	<b>LES RÔLES DES DIVERS TYPES DE REGROUPEMENT RECENSÉS</b>	<b>38</b>
<b>4.1</b>	<b>Formes d'engagement jugées prioritaires et rôles des divers types de regroupement</b>	<b>39</b>
4.1.1	Priorité aux associations monoethniques	39
4.1.2	Priorité aux organismes multiethniques ou rattachés à la société globale	40
4.1.3	Autres points de vue	42
<b>4.2</b>	<b>Rôles des associations de la communauté haïtienne</b>	<b>44</b>
4.2.1	Intégration à la société québécoise	44
4.2.2	Préservation de l'identité ethnoculturelle	47
4.2.3	Représentation de la communauté	48
4.2.4	Solidarité avec Haïti	51
<b>5.</b>	<b>LA VISION DU LEADERSHIP</b>	<b>53</b>
<b>5.1</b>	<b>Perception des répondants quant à leur propre leadership</b>	<b>53</b>
<b>5.2</b>	<b>Perception des répondants quant à la reconnaissance de leur leadership par le milieu</b>	<b>53</b>
<b>5.3</b>	<b>Définition du leader</b>	<b>54</b>
<b>5.4</b>	<b>Caractérisation du leadership de la communauté</b>	<b>57</b>
5.4.1	Critique du leadership de la communauté	57
5.4.2	Leadership des femmes	58
5.4.3	Leadership religieux	60
<b>CONCLUSION</b>		<b>62</b>

<b>ANNEXE: TABLEAUX SUR LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS D'ORIGINE HAÏTIENNE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE</b> .....	<b>65</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE SPÉCIFIQUE</b> .....	<b>71</b>
<b>TRAVAUX ISSUS DE LA RECHERCHE <i>ETHNICITÉ ET PLURALISME. LE DISCOURS DE LEADERS D'ASSOCIATIONS ETHNIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL</i></b> .....	<b>73</b>
<b>RAPPORTS DE RECHERCHE</b> .....	<b>73</b>
<b>MÉMOIRES DE MAÎTRISE RELIÉS À LA PROBLÉMATIQUE     GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>75</b>
<b>PUBLICATIONS</b> .....	<b>75</b>
<b>COMMUNICATIONS</b> .....	<b>75</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE</b> .....	<b>77</b>

## AVANT-PROPOS

L'objectif de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal* était de faire une étude comparée du discours de leaders d'associations communautaires à caractère ethnique (italiennes, juives, haïtiennes et libanaises) sur l'immigration, le mouvement associatif, l'intégration économique, politique et culturelle des membres de leur communauté respective, et sur le rôle de l'ethnicité dans la société québécoise. Cette recherche nous a permis d'amasser une masse imposante de données discursives (terminologie, évaluations, interprétations) relatives à ces divers thèmes.

Nous appelons ici "leaders" des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, oeuvrant comme membres actifs et influents au sein des exécutifs d'associations à caractère ethnique (dans des postes de président, vice-président, secrétaire, coordonnateur et conseiller spécial). Les associations ethniques sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de défense des minorités ethniques et/ou racisées, et étant reconnus dans leur communauté. Par ailleurs, les personnes interviewées ne le seront pas à titre de porte-parole de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'individus porteurs d'ethnicité, du fait de la fonction et de leur rôle au sein de regroupements à caractère ethnique.

L'importance théorique de la recherche réside dans l'investigation d'un sujet peu traité dans la sociologie québécoise des relations interethniques, thème qui se situe au carrefour de la sociologie de la question nationale (rapports minorités et majorité). Par ailleurs, si plusieurs études et sondages ont tenté d'illustrer les attitudes et opinions qu'ont les Québécois, francophones et anglophones, face à l'immigration et à l'intégration des immigrants et des communautés ethniques, ou encore ont porté sur les diverses composantes de l'intégration effective de ces derniers, peu d'études se sont penchées sur les visions du monde relatives à l'ethnicité que véhicule l'*intelligentsia* des communautés ethniques ou de groupes d'immigration particuliers au Québec.

Sur le plan pratique, le sujet s'inscrit au coeur des interrogations et des débats actuels sur les transformations de la société québécoise et l'"identité" qu'entraînent les problématiques liées à la nouvelle immigration, au mouvement des réfugiés, à l'intégration linguistique, à la montée des tensions dues au

racisme. Nous croyons que la population et les divers intervenants dans les affaires publiques ont besoin de connaître les perspectives idéologiques que défendent les "définisseurs d'opinion" des communautés ethniques en matière de pluralisme ethnoculturel dans le contexte particulier de la société québécoise et en relation avec les problèmes que rencontre leur communauté. Ces perspectives et visions du monde ont un impact sur l'intégration des immigrants et membres des communautés ethniques au Québec et sur la dynamique des rapports qui se tissent avec la majorité québécoise francophone et les minorités ethniques et racisées. En ce sens, nous pensons que le thème de recherche choisi est pertinent sur le plan socio-culturel et politique et qu'il pourrait fournir des données intéressantes pour l'élaboration de politiques.

Le terrain a eu lieu entre février 1990 et mai 1991. La recherche a été effectuée dans la tradition de la méthode qualitative en anthropologie et en sociologie. Elle repose sur des entrevues en profondeur que j'ai réalisées auprès de 84 interviewés qui se distribuent comme suit: 22 leaders d'origine italienne (12 hommes; 10 femmes); 25 leaders juifs (Ashkénazes: 5 hommes, 8 femmes; Sépharades: 7 hommes, 5 femmes); 20 leaders d'origine haïtienne (11 hommes, 9 femmes); 17 leaders d'origine libanaise (10 hommes, 7 femmes). Plus de vingt personnes-ressources ont été consultées pour le choix des associations et de leurs leaders dans les quatre communautés.

Afin de permettre l'analyse théorique du matériel recueilli, il nous a paru nécessaire d'en dégager une première représentation d'ensemble, et ce pour chacune des quatre communautés ethniques retenues. Nous nous sommes alors fixé deux objectifs: d'une part, rendre compte de la complexité et de la richesse du discours sur les divers thèmes et, d'autre part, faire de nos rapports de recherche de véritables outils de travail, non seulement pour les phases subséquentes de l'analyse, mais aussi pour de futures recherches.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons choisi de produire une description détaillée du corpus recueilli. Tout au long de ce travail, nous avons ainsi essayé de suivre le plus possible la trame discursive, et ce malgré les inévitables répétitions et surtout malgré les frustrations qui en résultent en termes d'analyse. Ces rapports de recherche, réalisés sous ma direction, se veulent donc une description attentive de chacun des thèmes retenus. Leur conclusion n'offre pas de synthèse théorique; plus modestement, nous avons plutôt opté pour une synthèse descriptive des thèmes présentés. Première étape de travail, ces rapports constituent le support matériel pour l'analyse et l'interprétation théorique qui sont présentées dans d'autres types de travaux, les articles de synthèse notamment (voir liste à la fin du document).

On remarquera que si nous avons cherché à nous conformer aux exigences d'une analyse thématique et horizontale de contenu, nous ne nous sommes toutefois pas arrêtés à la description plus verticale des propos recueillis, comme l'aurait demandé, par exemple, une approche davantage centrée sur l'analyse de discours.

J'ai personnellement assuré la révision des extraits des entrevues. Ces extraits, reproduits dans un français standardisé, sont souvent présentés sous forme de dialogues entre moi et l'interviewé; la question apparaît alors en italique. Nous avons décidé, afin de préserver l'anonymat des répondants, de les identifier en fonction de leur sexe, de leur âge et de leur statut légal. Or, il arrive dans certains cas, que des leaders partagent le même profil, d'où l'impossibilité de retracer l'ensemble des interventions d'un même leader qui sont reproduites dans les rapports de recherche, ce dont nous souhaitons avertir le lecteur.

On notera les difficultés terminologiques qui interviennent dans le discours sur les relations ethniques. Les termes couramment véhiculés dans le lexique ethnoculturel québécois et canadien ne sont pas sans ambiguïtés ou sans connotations politiques. Comment définir les Québécois qui s'identifient comme des Canadiens français? Comment éviter les termes "communautés culturelles", "minorités visibles", "allophones", de façon systématique et cohérente? L'entreprise n'est pas facile et nous partageons largement le regard critique de plusieurs des personnes interviewées sur cette terminologie de construction de l'altérité. Néanmoins, dans la mesure où certains termes se sont massivement imposés, comme c'est le cas de "communautés ethniques" ou d'"associations ethniques", il n'est pas toujours possible d'en faire l'économie.

Nous tenons à remercier les organismes subventionnaires qui ont rendu la recherche possible: l'Université du Québec à Montréal, le Conseil de recherche en sciences humaines, la Fondation Thérèse-Casgrain, le Secrétariat d'État, Direction du multiculturalisme et de la citoyenneté, le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche. Nous exprimons également notre gratitude aux personnes-ressources pour leurs conseils lors de la constitution de l'échantillon des interviewés et aux "leaders" dont la collaboration a été exemplaire.

Plusieurs personnes ont été associées aux premières phases de la recherche, à des titres divers, et nous les remercions: Brian Aboud, Rachid Bagaoui, Diane Lessard, Dominique Michaud, Linda Petrantonio, Maria Vaccaro. Nous remercions les assistants et assistantes de recherche qui ont travaillé à

l'analyse des données: Gaétan Beaudet, Carolyne Cianci, Martin Goyette, Martine Paquin, Anne-Lise Polo, Francine Tardif, Marthe Therrien. Élise Desjardins, Martine Paquin, Francine Tardif et Marthe Therrien ont assuré la mise en forme et la correction des rapports de recherche. Les personnes ayant effectué la transcription des entrevues sont: Jennifer Beeman, Hélène Brien, Laura Bush, Irène Cartier, Denyse Therrien. Nous les remercions.

Nous exprimons notre reconnaissance au professeur Joseph Lévy et à Francine Tardif pour leurs commentaires et leurs suggestions lors de la rédaction de ce rapport.

Micheline Labelle, professeure, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal

N.B. Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

## INTRODUCTION

Cette étude, centrée autour du discours des leaders de la communauté haïtienne de Montréal sur l'ethnicité et la vie associative, s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus large qui a pour objet l'analyse du discours des leaders des communautés juive, haïtienne, italienne et libanaise de Montréal sur les phénomènes liés à l'ethnicité et au pluralisme dans la société québécoise.

La communauté haïtienne, constituée de plus de 50 000 personnes, est issue de mouvements migratoires qui ont débuté vers la fin des années 1960, la plus grande proportion d'immigrants s'étant établis au cours des années 1970 et 1980. Son insertion linguistique est présumée francophone, mais elle correspond en fait à une réalité plus complexe étant donné la dominance du créole dans les couches populaires de cette population. L'immigration à la source de l'existence de cette minorité est de nature politique. Dans les années 1970 et 1980, de larges secteurs de la population ont fui la misère engendrée par la dictature de Duvalier et par une économie sclérosée (Déjean, 1978; Labelle, Larose, Piché, 1983; Icart, 1987).

Définie comme "minorité visible", la communauté haïtienne, bipolarisée sur le plan socio-économique, implique une problématique relative à la question du racisme. Elle a mis sur pied un réseau formé d'une cinquantaine d'associations, sans aucune fédération, où l'intégration socio-économique, la lutte contre la discrimination raciale et la solidarité avec le pays d'origine constituent des dimensions importantes de son action. Son leadership est en voie de se renforcer sur une base ethnique et à identité raciale (Labelle, Therrien, 1992).

Ce rapport examine comment les discours des leaders d'origine haïtienne interviewés rend compte du mouvement associatif. De manière plus spécifique, l'étude comporte trois dimensions:

- **La participation des leaders**, pour laquelle on a retenu cinq catégories d'analyse: relevé de la participation au sein des associations et organismes recensés, niveau de responsabilité des leaders, composition des associations et organismes recensés, type et rayonnement géographique des associations et organismes recensés;

- **les facteurs de l'émergence de l'engagement communautaire des leaders**, qu'on a regroupés en six catégories: influence du pays d'origine, tradition familiale, expériences de jeunesse, expériences liées à la communauté d'appartenance, expériences liées à la société québécoise ou canadienne; expériences liées à la question des femmes;

- **les rôles des divers types d'associations et d'organismes recensés**, examinés à l'aide de deux grandes catégories: formes d'engagement jugées prioritaires et rôles distinctifs de chacune de ces formes d'action, et rôles attribués aux associations monoethniques;

- **la vision du leadership**, analysée à l'aide de quatre catégories: perception des répondants quant à leur propre leadership, perception des répondants quant à la reconnaissance de leur leadership par le milieu, définition du leader, et caractérisation du leadership de la communauté.

Le rapport comprend cinq parties. Il débute avec une présentation de la méthodologie de la recherche et du profil des leaders d'origine haïtienne interviewés, puis il traite successivement des principales dimensions de la participation des leaders au sein d'associations ou d'organismes de leur communauté, d'organismes multiethniques et d'organismes de l'ensemble de la société québécoise ou canadienne, des facteurs à l'origine de l'engagement communautaire des leaders, de la perception des leaders quant aux rôles respectifs que remplissent les divers types d'organismes et en particulier les associations monoethniques, et enfin, de leur analyse des problèmes de leadership existant dans leur communauté d'appartenance. La conclusion résume les principaux points du rapport, et une annexe présente une série de tableaux sur la participation des leaders d'origine haïtienne.

## 1. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PROFIL DE L'ÉCHANTILLON

### 1.1 Remarques méthodologiques

Nous n'explicitons pas ici la méthodologie globale de la recherche, que l'on pourra consulter dans Problématique générale de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours des leaders d'associations ethniques de la région de Montréal* (Labelle, 1993). La recherche a été effectuée dans la tradition de la méthode qualitative en anthropologie et en sociologie. Micheline Labelle a recueilli le discours des leaders ethniques par la technique des entrevues en profondeur, d'une durée moyenne de deux à trois heures, enregistrées sur cassettes et transcrites intégralement. Le terrain a été effectué de février 1990 à mai 1991. La méthode privilégiée ici relève d'une approche qualitative qui s'inscrit dans une stratégie visant à évaluer la diversité et la structuration des représentations ou du discours tout en gardant un certain contrôle, par saturation de l'information (Ghiglione, Matalon, 1983; Poirier, Clapier-Valladon, Raybault, 1983), sur les sources de variance de ce discours. Cette stratégie ne participe pas cependant d'une logique de représentativité et, donc, ne vise pas à démontrer le caractère représentatif des discours recueillis parmi l'ensemble des discours qui pourraient être produits sur l'expérience immigrée et minoritaire, et les questions qui y sont reliées.

La base d'échantillonnage a été constituée des associations de la région métropolitaine de Montréal correspondant aux communautés ethniques choisies. Les associations ethniques sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de représentation des minorités ethniques et/ou raciales, et étant reconnues dans leur communauté. Dans une première phase, seuls ont été retenus les organismes dont la vocation est d'offrir des services et/ou de se porter à la défense d'intérêts politiques, économiques et socio-culturels de leur communauté ou d'un regroupement de communautés. Ces secteurs d'intervention ont d'abord été identifiés grâce au répertoire des associations ethniques du MCCI (Québec, 1990), et grâce à la consultation préalable de personnes-ressources dans chaque communauté. Les associations appartiennent aux catégories inspirées des travaux de Louis-Jacques Dorais sur les associations vietnamiennes (1990).

La majorité des leaders proviennent d'organismes communautaires monoethniques. Un certain nombre, dans chaque communauté, a été choisi dans des associations multiethniques, lesquelles ont été

identifiées dans le répertoire du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et par des personnes-ressources oeuvrant au Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec et/ou provenant des communautés étudiées.

Deux critères ont servi à la sélection des répondants: 1) le premier renvoie à la définition du leader ethnique, telle qu'elle peut permettre d'identifier celui-ci ou celle-ci parmi les membres d'un organisme; 2) le second renvoie au sexe des répondants. En ce qui a trait au premier critère, rappelons d'abord la définition que nous avons adoptée du leader. Nous avons d'abord désigné comme "leaders ethniques" des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, oeuvrant comme membres actifs et influents au sein des conseils d'administration d'associations ethniques (dans des postes de président, vice-président, secrétaire, etc.). Suite à nos consultations auprès des personnes-ressources, nous avons dû élargir la notion de leader en vertu des critères subjectifs qui ont été suggérés. En effet, plusieurs des personnes-ressources ont identifié un leadership informel accolé à des bénévoles ou à des membres influents, absent des structures associatives, mais néanmoins éminemment présent. Par ailleurs, les personnes n'ont pas été interviewées à titre de porte-parole de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'individus producteurs et porteurs d'ethnicité, du fait de leur fonction ou de leur rôle au sein de regroupements dont la raison sociale est orientée en ce sens.

Pour l'identification des leaders, les informateurs-clés consultés ont d'abord procédé à une hiérarchisation des associations de leur communauté respective, et des associations multiethniques où nous serions susceptibles d'identifier des leaders importants. Cette méthode s'inspire de la stratégie de sélection proposée par Herberg (1989) pour la collecte de l'information pertinente sur les associations ou institutions que peut développer un groupe ethnique. Ils ont tenu compte de la variabilité des orientations sociales, religieuses et politiques de ces associations.

Suite à cette étape, ils ont identifié les leaders eux-mêmes. À partir de ce pool d'informations, nous avons choisi les premiers répondants. La méthode dite boule-de-neige a également été utilisée en cours de route.

Le second critère renvoie à la nécessité de s'assurer d'une répartition équitable quant au sexe des répondants.

Les répondants et répondantes interviewés se distribuent comme suit: 20 leaders d'origine haïtienne (11 hommes, 9 femmes); 22 leaders d'origine italienne (12 hommes, 10 femmes); 25 leaders juifs (Ashkénazes: 5 hommes, 8 femmes; Sépharades: 7 hommes, 5 femmes); 17 leaders d'origine libanaise (10 hommes, 7 femmes). Plus de 20 personnes-ressources ont été consultées pour le choix des associations et pour celui de leurs leaders.

Les entrevues se sont déroulées en français avec 20 des leaders de la communauté italienne rencontrés alors que trois se sont partiellement faites en italien (avec l'aide d'une interprète). Toutes les entrevues avec les leaders d'origine haïtienne se sont faites en français. Avec les leaders de la communauté juive, 19 des entretiens se sont déroulés en français, deux en anglais et on utilisa le français et l'anglais au cours de quatre rencontres. Quant aux leaders de la communauté libanaise, 14 ont utilisé le français, deux l'anglais et un dernier l'arabe (l'entrevue s'est faite avec l'aide d'un interprète).

Ce rapport de recherche porte uniquement sur le discours des leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal.

## **1.2 Profil de l'échantillon de la communauté haïtienne<sup>1</sup>**

Les leaders d'origine haïtienne, 11 hommes et neuf femmes, rencontrés au cours de la recherche proviennent en majorité de Port-au-Prince et des villes de provinces d'Haïti. Leur âge moyen est de 45,8 ans et ils vivent au Québec depuis 20,7 ans, en moyenne.

Dix-neuf d'entre eux ont au moins un diplôme universitaire. La plupart sont issus des couches précaires et aisées de la petite bourgeoisie mais certains sont d'origine paysanne ou de la bourgeoisie commerciale haïtienne. Ils oeuvrent maintenant comme professionnels, dans le secteur public de l'enseignement et des services sociaux ou dans le réseau des organismes sans but lucratif. À l'exception d'un chômeur, ces leaders appartiennent aux couches variées de la petite bourgeoisie québécoise.

La majorité déclare le créole comme langue maternelle. Treize des personnes interrogées parlent plus d'une langue à la maison: le français et le créole dans 11 cas, le français et l'anglais dans un cas, et

---

<sup>1</sup>. Pour une description plus complète de l'échantillon, voir Tardif, Labelle (1993).

le français, l'anglais et le créole dans un autre cas. Quatre des interviewés ont rapporté faire exclusivement usage du français à la maison alors que trois autres rapportaient l'usage exclusif du créole.

Seuls cinq des leaders haïtiens interviewés n'utilisent pas le français dans leur milieu de travail: deux rapportent parler seulement créole, un dit utiliser l'anglais seulement et deux autres déclarent parler anglais et créole. Plusieurs ont plus d'une langue de travail: quatre parlent français et créole, deux parlent français et anglais, une parle français, créole et espagnol. Huit interviewés disent travailler en français seulement.

Treize des personnes interrogées considèrent qu'il n'existe aucun lien entre leur travail et les questions ethniques, mais six autres estiment que les deux sont liés. Onze répondants travaillent dans un milieu pluriethnique, cinq dans un milieu à dominante canadienne-française et trois dans leur communauté d'origine.

Seulement huit des 41 enfants des leaders de la communauté haïtienne interviewés ont déjà fréquenté le cégep. Deux d'entre eux ont fréquenté des établissements francophones publics, cinq collèges privés francophones et un s'est inscrit à un cégep anglophone. Au moment des entrevues, quatre des enfants des leaders de la communauté haïtienne interrogés poursuivaient des études universitaires; trois d'entre eux étaient inscrits dans des universités montréalaises anglophones (deux cas) ou francophone (un cas) et un autre fréquentait une université américaine.

Tous les enfants des leaders de la communauté haïtienne interviewés utilisent le français comme une langue d'usage; 30 des 41 enfants recensés utilisent aussi, plus ou moins facilement ou fréquemment, le créole. Treize ont également l'anglais comme langue d'usage.

Leur niveau moyen de rémunération s'élève à 41 700\$ par année (le revenu moyen des femmes est de 42 900\$, celui des hommes, de 40 800\$). Un homme a refusé de répondre à cette question.

## 2. LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

### 2.1 Remarques méthodologiques

Les entrevues à caractère semi-directif constituent l'essentiel du matériel recueilli sur la participation des leaders sélectionnés, les curriculum vitae et autres documents fournis par les répondants étant utilisés pour compléter ou corroborer les données principales. Nous avons, dans des cas exceptionnels, dû obtenir des personnes interviewées quelques précisions par téléphone. En ce qui a trait aux données portant sur les organismes, la documentation écrite provenant des organismes ou contenue dans des répertoires d'organismes et, en second lieu, les renseignements fournis par des responsables de ces organismes, constituent notre source principale, les données des entrevues n'étant utilisées dans ce cas que comme sources secondaires. La documentation écrite retenue comprend des dépliants ainsi que des bottins d'organismes communautaires<sup>2</sup>, des rapports, des articles de journaux et de revues.

L'analyse se limite à la participation communautaire et institutionnelle des leaders au moment de l'enquête, et ne retient que les adhésions volontaires: l'appartenance syndicale obligatoire est de ce fait exclue. Les expériences diversifiées de plusieurs leaders se prêtaient difficilement à un recensement exhaustif. Il est donc fort possible que certains répondants aient omis de mentionner quelques-unes de leurs activités communautaires. L'objectif fixé, qui était avant tout de repérer les participations les plus importantes et les plus significatives de chacun des leaders, a pu être atteint, et ce recensement a le mérite de nous avoir fourni des indications précieuses sur leur cheminement.

Les données relatives à la participation des leaders comprennent un relevé des associations et organismes auxquels ils appartiennent, des précisions sur le niveau de responsabilité de ces derniers à l'intérieur des organismes recensés, ainsi que sur la composition ethnique, les buts et le rayonnement géographique de ces organismes.

---

<sup>2</sup>. Il s'agit des documents suivants: Répertoire des organismes des communautés culturelles du Québec, Les Publications du Québec, Québec, 1990; Répertoire des services communautaires du Grand Montréal, Centre de référence du Grand Montréal, 1990; Répertoire des organismes de Centraide, 1991-1992.

## **2.2 Relevé de la participation des leaders**

Les 20 répondants d'origine haïtienne ont déclaré faire partie de 84 organismes au total, c'est-à-dire de 61 organismes distincts, puisqu'on relève plusieurs cas d'appartenance aux mêmes organismes, qui figurent parmi les plus importants de la communauté haïtienne. La participation est de plus inégalement répartie entre les leaders: trois personnes se déclarent membres de sept ou huit associations tandis qu'une autre ne mentionne aucune adhésion formelle et que plusieurs concentrent leur action sur un nombre restreint d'organismes. Il est évident que la qualité de la participation importe davantage que sa diversité.

Le nombre moyen d'organismes auxquels les répondants déclarent avoir adhéré est de 4,2 organismes, et la moyenne de participation des femmes est supérieure à celle des hommes: 4,7 contre 3,8 organismes.

## **2.3 Niveau de responsabilité des leaders**

Le niveau de responsabilité des leaders d'origine haïtienne au sein des associations et organismes recensés est défini en fonction des modalités suivantes: membre du conseil d'administration ou du comité exécutif, membre actif, employé, membre ordinaire, membre fondateur, et autre. Bien que certains répondants soient engagés à plus d'un niveau dans un même organisme, on n'a comptabilisé qu'une seule modalité de participation par personne au sein d'un même organisme, celle jugée la plus significative par le leader ou celle qui correspondait à un poste officiel.

*Le membre du conseil d'administration* est celui qui est élu au conseil d'administration ou qui occupe un poste au conseil ou au comité exécutif d'une association ou d'un organisme (président, vice-président, secrétaire, etc.).

*Le membre actif* est une personne qui, au sein d'une association ou d'un organisme, assume des responsabilités à titre informel, ou qui remplit d'autres fonctions que celles de membre du conseil d'administration. Il peut s'agir, par exemple, d'un membre d'un comité consultatif, d'un comité ad hoc, d'un groupe de travail ou d'un groupe de pression, ou encore d'un délégué à une table de concertation.

Le terme *employé* s'applique ici à toute personne recevant une rémunération pour les fonctions qu'elle exerce au sein de l'organisme, y compris les principaux responsables de celui-ci.

Le *membre ordinaire* est celui qui ne détient aucune fonction de quelque nature que ce soit au sein de l'organisme ou dont la qualité de la participation n'a pas été précisée. Le *membre fondateur* est celui qui a contribué à la création de l'organisme et qui y demeure en qualité de membre actif ou de membre ordinaire.

Enfin, la catégorie *autre* regroupe les membres exerçant des fonctions ne pouvant pas être assimilées à celles déjà mentionnées, par exemple, un politicien élu, un responsable religieux, ou un producteur autonome pour la télévision.

Les *tableaux 1A et 1B, en annexe*, indiquent la répartition globale et selon le sexe de la participation des leaders d'origine haïtienne, en fonction de leur niveau de responsabilité au sein des organismes recensés. La distribution globale des 84 participations est la suivante:

- . membres actifs: 31 (37 p. cent);
- . membres de conseils d'administration: 20 (24 p. cent);
- . membres ordinaires: 20 (24 p. cent);
- . membres fondateurs: 6 (7 p. cent);
- . employés: 5 (6 p. cent);
- . autres: 2 (2 p. cent).

Les leaders oeuvrent surtout en qualité de membres actifs, et c'est davantage le cas des hommes (la moitié de leurs adhésions) que des femmes. Les femmes et les hommes consacrent la même proportion de leurs participations (le quart) à des conseils d'administration. Une majorité de répondants exerce ses fonctions en qualité de bénévoles, les responsables rémunérés étant peu nombreux. Deux employés sont membres du conseil d'administration et huit membres de conseils d'administration sont aussi membres fondateurs de leur organisme.

## 2.4 Composition des associations et organismes

On peut, du point de vue de l'origine ethnique de leurs membres, regrouper en trois catégories les associations et organismes recensés: ceux dont les membres sont issus de la *communauté haïtienne*, les organismes *multiethniques*, constitués de membres de diverses origines, les organismes *multiethniques à identité noire*, dont l'adhésion est réservée à la population noire, et enfin, les organismes ouverts à *l'ensemble de la société québécoise ou canadienne*. La frontière entre les organismes multiethniques et ceux de l'ensemble de la société québécoise ou canadienne est souvent difficile à établir, parce que les organismes ne se définissent pas en fonction de ces catégories, et que certains organismes comptent déjà une proportion élevée de personnes d'origines ethniques diverses et que celle-ci ne cesse de s'accroître.

Les *tableaux 2A et 2B, en annexe*, indiquent la répartition globale et selon le sexe de la participation des leaders en fonction de la composition des membres des associations et organismes recensés. La distribution globale des 84 participations est la suivante:

- . société québécoise ou canadienne: 35 organismes (42 p. cent);
- . communauté haïtienne: 29 organismes (34,5 p. cent);
- . milieux multiethniques: 8 organismes (9,5 p. cent);
- . organismes multiethniques noirs: 10 (12 p. cent);
- . autres (organismes à charte internationale): 2 (2 p. cent).

Près de la moitié des adhésions des leaders ont pour cadre des organismes s'adressant à l'ensemble de la société québécoise ou canadienne et plus du tiers, des associations haïtiennes. Les hommes sont fortement engagés dans des organismes de la société québécoise ou canadienne (la moitié de leurs participations) et ne consacrent que le tiers de leurs adhésions formelles à des associations haïtiennes. À l'inverse, les femmes se retrouvent davantage dans des organismes de leur communauté d'appartenance (41 p. cent) que dans des organismes québécois ou canadiens (plus du tiers de leurs engagements).

La participation aux associations haïtiennes porte notamment sur des services aux travailleurs, aux familles, aux femmes, ou s'intéressant à la solidarité avec Haïti. L'engagement en milieu multiethnique se situe dans des organismes des domaines de la santé et des services sociaux, s'adressant aux femmes immigrantes, aux réfugiés, ou encore dans des organismes réservés à la population noire, destinés aux femmes, aux avocats et juristes, aux jeunes ou à l'ensemble des "Noirs". Les leaders rencontrés sont également membres de divers organismes de la société globale québécoise ou canadienne, dont certains

cherchent à améliorer la représentation des communautés ethniques ou sont axés, par exemple, sur l'éducation interculturelle.

## 2.5 Type d'associations et d'organismes

Les associations et organismes intègrent le plus souvent, dans la pratique, plusieurs dimensions d'action. Le classement des associations, inspiré de Dorais (1990), ne retient que l'orientation dominante.

Les *associations et organismes d'entraide* se consacrent à l'intégration et à l'adaptation de leurs membres à la société québécoise ou canadienne, et comprennent les associations d'intérêt général, les associations destinées à des groupes spécifiques -réfugiés et immigrants, jeunes et étudiants, femmes-, les regroupements à caractère professionnel -syndicats, gens d'affaires et professionnels.

Les *associations et organismes à caractère culturel* cherchent à préserver et/ou à promouvoir la culture d'origine (groupes socio-culturels, de loisirs, amicales), ou favorisent le rapprochement interculturel.

Les *associations à vocation religieuse ou associations confessionnelles* visent à encourager la pratique religieuse de leurs membres, mais leurs activités englobent souvent, en fait, divers aspects de la vie sociale.

Les *associations et organismes à caractère politique et les mouvements de défense des droits humains* s'attachent à l'activité politique, à la solidarité ou à la défense des droits dans le pays d'origine, dans la société québécoise ou canadienne ou dans le monde.

Les *tableaux 3A et 3B, en annexe*, indiquent la répartition globale et selon le sexe de la participation des leaders en fonction du type d'organismes, défini par leur activité principale. La distribution globale des 84 participations est la suivante:

- . organismes d'entraide: 36 (43 p. cent);
- . organismes à vocation éducative: 1 (1 p. cent);
- . organismes à vocation culturelle: 4 (5 p. cent);
- . organismes religieux: 1 (1 p. cent);

- . organismes à caractère politique ou de défense des droits humains: 19 (23 p. cent);
- . autre type d'organismes (consultation, concertation, médias et autres): 23 (27 p. cent).

Les organismes d'entraide recueillent une bonne partie des participations des répondants (43 p. cent), alors que les organismes à caractère politique ou de défense, et les organismes de concertation, à caractère consultatif ou autre en récoltent chacun le quart. L'engagement des femmes se concentre dans des organismes d'entraide (60 p. cent de leurs participations), et est important dans les organismes consultatifs et de concertation ou ceux à caractère politique (38 p. cent), alors que la participation des hommes est plus diversifiée.

Dans la catégorie des organismes d'entraide figurent des associations offrant des services généraux, tels le Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal et la Maison d'Haïti, qui voient notamment à l'accueil et à l'adaptation des nouveaux immigrants, l'Association des travailleuses et travailleurs haïtiens au Canada (ATTAK), qui diffuse de l'information sur les droits des travailleurs haïtiens, le Centre haïtien de regroupement et d'intégration à la société canadienne et québécoise (CHRISOCQ), qui a des programmes d'intervention sociale et d'intégration pour les jeunes, et le Centre haïtien d'action familiale, qui s'intéresse aux problèmes de relations dans le cadre familial. Huit participations au total se rapportent à des regroupements de femmes tels le Point de ralliement des femmes haïtiennes, le Congrès des femmes noires du Canada, et le Collectif des femmes immigrantes du Québec, ou à des activités visant l'amélioration de la condition des femmes.

D'autres organismes d'entraide fournissent des services à des clientèles spécifiques, restreintes ou non à la communauté. Mentionnons, par exemple, le Service d'aide aux néo-Québécois et aux immigrants, et le centre communautaire noir Harambee. Les associations à caractère professionnel comprennent l'Association des enseignants haïtiens du Québec, qui s'intéresse à la problématique de l'aide aux enfants en difficulté d'adaptation, ainsi que l'Association des intervenants sociaux haïtiens, qui appuie les organismes haïtiens, et le Ralliement des infirmières et des infirmières auxiliaires haïtiennes, qui s'intéresse à la promotion des intérêts et à la formation de ses membres. Le Congrès des avocates et avocats et juristes noirs du Québec s'attache à la défense des intérêts de ses membres et à l'information juridique de la population noire. Les associations régionales regroupent les personnes originaires d'une même

région d'Haïti à des fins socio-culturelles (Jacmel, Gonaïves, Dessalines, etc.) et favorisent en outre le développement économique de leur région respective.

En ce qui concerne les organismes à caractère éducatif, culturel ou religieux, on retrouve dans le premier cas le Centre d'alphabétisation N-A Rivé de Montréal (La Maison d'Haïti et d'autres associations offrent également des programmes d'alphabétisation), et dans le deuxième, des organismes axés sur l'éducation interculturelle ou sur la lutte contre la discrimination, comme le Centre de recherche-action sur les relations raciales et l'Association pour l'éducation interculturelle du Québec. Enfin, une association religieuse regroupant des membres de confession protestante, s'intéresse à toutes les dimensions de leur vie sociale.

Les associations et organismes à caractère politique comprennent des organismes de solidarité avec Haïti ou de solidarité internationale, des partis politiques et mouvements de défense des droits humains existant dans le pays d'origine, au Québec ou au Canada. Des organismes de solidarité tels les Amis du Père Aristide à Montréal et le Comité initiative urgence solidarité (CIUS) font des collectes de fonds pour des projets de développement dans divers domaines en Haïti. La Confédération des associations régionales haïtiennes du Québec, qui regroupe 27 associations régionales, soit la plupart, participe au financement et à la gestion de projets de développement économique dans ces régions. Le SUCO, organisme de solidarité internationale, procède surtout à l'envoi de coopérants dans le Tiers monde. L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) assure la gestion du Fonds délégué AQOCI-Haïti, dont l'utilisation implique une contrepartie et un parrainage de la part d'organismes canado-haïtiens. Un parti politique haïtien, le Parti nationaliste progressiste révolutionnaire haïtien (PANPRA), a été mentionné par un leader, mais en fait, les principaux courants politiques existant en Haïti sont représentés dans la communauté, et il en est de même de l'appartenance à des partis politiques des échelons gouvernementaux municipal, québécois et canadien comme le Mémo, le RCM, le Parti québécois, le NPD et le Parti progressiste-conservateur. Les mouvements de défense des droits humains comprennent la Ligue des droits et libertés, la section canadienne francophone d'Amnistie internationale, SOS Racisme Canada, et le Comité québécois pour la reconnaissance des droits des travailleurs haïtiens en République Dominicaine.

La catégorie *autre* regroupe des organismes de concertation ou de type consultatif rattachés surtout au secteur parapublic, des médias et autres organismes. On y retrouve, par exemple, le Conseil des

communautés culturelles et de l'immigration du Québec, le Conseil canadien du multiculturalisme, les comités consultatifs sur les relations interethniques et interraciales de la Communauté urbaine de Montréal et de la ville de Montréal, et le Comité du multiculturalisme du Service de police de la CUM, le Comité de soutien aux jeunes Noirs, et le comité d'éducation de l'Association canadienne pour la santé mentale. Les leaders participent à des tables de concertation de la région de Montréal sur la politique familiale et sur les problèmes des familles monoparentales, des jeunes et des réfugiés. Ils sont actifs dans deux stations de radio communautaires, l'une à vocation multiethnique, Radio Centre-ville, et l'autre axée sur l'éducation interculturelle, la Radio communautaire de l'Est (CIBL), qui diffusent des émissions en créole dans le premier cas, et en français dans le second.

## **2.6 Rayonnement géographique des associations et organismes**

Quatre catégories ont trait au rayonnement des organismes. Ainsi, les associations et organismes d'envergure *régionale* concentrent leur action dans la région de Montréal, alors que ceux d'envergure *provinciale, nationale* ou *internationale* agissent dans l'ensemble du Québec, du Canada ou au niveau international.

Les *tableaux 4A et 4B, en annexe*, indiquent la répartition globale et selon le sexe de la participation des leaders en fonction du rayonnement géographique des organismes recensés. La distribution globale des 84 participations est la suivante:

- . échelon régional: 37 (44,1 p. cent);
- . échelon provincial: 31 (37 p. cent);
- . échelon national: 12 (14,3 p. cent);
- . échelon international: 2 (2,3 p. cent);
- . autre (Haïti et États-Unis): 2 (2,3 p. cent).

Les associations constituées au niveau régional recueillent la majorité des participations, suivies des associations d'envergure provinciale, et ce schéma s'applique autant aux hommes qu'aux femmes. Les participations des femmes se répartissent également entre ces deux niveaux, tandis que chez les hommes, le niveau régional domine.

Les organismes de dimension régionale comprennent des organismes communautaires, des comités consultatifs, des organismes de concertation et des partis politiques de la région de Montréal, ainsi que

des groupes de solidarité avec Haïti. Les organismes provinciaux regroupent des associations à caractère professionnel, des organismes d'éducation interculturelle, des partis et mouvements politiques. Les organismes d'envergure nationale comprennent des associations recrutant leurs membres dans l'ensemble du Canada, des comités consultatifs fédéraux et des partis politiques. La catégorie autre comprend un parti politique existant en Haïti et un groupe qui travaille de concert avec des organismes en Haïti et dans la diaspora. Les organismes internationaux sont ceux qui agissent en vertu d'une charte internationale.

Une caractéristique de l'engagement des leaders haïtiens interviewés semble leur importante participation à la fois dans le réseau associatif de leur communauté d'origine et à l'extérieur, la participation à des organismes de la société globale étant même dominante. La partie suivante fournit un aperçu des événements ou circonstances de la vie des leaders ayant joué un rôle dans leur engagement communautaire.

### **3. LES FACTEURS À L'ORIGINE DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE DES LEADERS**

Cette partie traite des facteurs susceptibles de jeter un éclairage sur l'engagement initial des leaders dans le mouvement associatif et sur leurs trajectoires personnelles. Certaines personnes attribuent un rôle déterminant à un seul type d'expériences. Cependant, l'itinéraire personnel d'engagement social ou politique se révèle souvent beaucoup plus complexe puisque des influences diverses se sont greffées les unes aux autres. L'analyse du discours des leaders d'origine haïtienne révèle une diversité de cheminements que nous avons regroupés en fonction des facteurs suivants: situation en Haïti, tradition familiale, expériences de jeunesse, expériences liées à la communauté haïtienne, expériences liées à la société québécoise ou canadienne, expériences liées à la question des femmes. Dix-neuf des 20 répondants ont décrit leur motivation pour l'action communautaire, la reliant à un ou plusieurs des facteurs énumérés.

#### **3.1 Situation en Haïti**

Plusieurs des répondants situent à des degrés divers leur engagement communautaire en référence à la réalité politique et sociale d'Haïti, qui a provoqué ou influencé le départ d'un grand nombre d'entre eux. Quatre leaders, tous des hommes, considèrent que ce facteur a joué un rôle important dans leur sensibilisation sociale. La prise de conscience des problèmes existant en Haïti a même été capitale pour

l'un d'eux. Le contact avec la misère a stimulé le désir de celui-ci d'aider ses compatriotes en Haïti et, en situation d'immigration, d'organiser des activités de solidarité et de coopération avec Haïti:

"Ma motivation est vraiment patriotique. Déjà dans mon pays, j'ai eu la chance de me pencher sur la misère, de connaître vraiment les gens. J'ai grandi avec ce sentiment, un peu comme un arbre qui grandit avec la sève. (...) Alors j'ai appris à l'alimenter en moi. Et j'ai toujours senti qu'il fallait qu'on aide les gens mal pris en Haïti, parce qu'ils en ont besoin. (...) Je considère que je fais partie d'une famille pauvre et puis je souffre. Et j'en vois pour qui c'est encore pire, alors il faut faire quelque chose. J'ai appris à faire de petites choses, à participer. Même en partant d'Haïti, j'avais le projet de retourner pour continuer à m'impliquer (...) être dans le milieu et puis continuer à faire quelque chose avec d'autres". (homme, 45 ans, résident permanent)

Trois autres leaders relient leur motivation à la prise de conscience de la situation d'exploitation qui existait en Haïti. La lutte politique contre la dictature de Duvalier a constitué la première expérience militante de l'un d'eux et ses activités politiques l'ont obligé à quitter le pays:

"J'étais un militant politique. (...) J'étais membre d'un parti politique qui travaillait pour le renversement du régime de Duvalier. J'ai eu des problèmes. Assez souvent j'ai été arrêté. (...) Parce qu'on avait des activités vraiment clandestines et aussi des activités socio-culturelles au sens large pour sensibiliser les jeunes surtout. Ainsi, à un certain moment, je ne pouvais plus rester. Le gouvernement, Duvalier lui-même, le père, a donné l'ordre de m'arrêter, de lui apporter ma tête. Je suis entré en clandestinité et j'ai dû me cacher pendant près de sept mois. (...) C'est à ce moment-là que j'ai rencontré mon père. Il était encore dans l'armée. Ma mère l'a supplié de faire quelque chose et c'est ainsi qu'avec des amis, de l'aide, je suis sorti du pays". (homme, 56 ans, résident permanent)

Témoin de la répression duvaliériste s'abattant sur des amis ou des proches, un autre répondant, à l'instar de plusieurs autres, dit en conserver un vif souvenir: "J'ai été témoin direct, j'étais présent, très proche des gens, en fait notamment des prêtres spiritains. Je savais ce qui se passait" (homme, 44 ans, citoyen d'adoption). Un autre répondant s'est trouvé confronté au régime Duvalier dans le cadre de ses activités professionnelles. Une simple requête en droit cause tout un émoi dans le milieu duvaliériste et l'obligera par la suite à s'exiler:

"J'étais stagiaire (en droit). Je pouvais plaider certaines causes, en particulier celle qui a forcé mon départ. C'était des individus qui avaient été mis en prison 40 jours d'affilée sans aucune plainte, c'était une cause facile à plaider, mais personne de la ville où je suis né n'avait eu le courage de le faire. Moi, j'étais en dehors, et des jeunes sont venus me chercher. Il y avait beaucoup de jeunes que je connaissais. Puis j'ai présenté le cas au tribunal, une simple requête et le soir c'était tout un problème, j'ai failli faire de la prison. On discutait s'il fallait me mettre en prison ou pas, donc ce n'était plus une question de droit, j'avais violé un code duvaliériste." (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

## 3.2 Tradition familiale

### 3.2.1 Engagement des parents des répondants

Une majorité de répondants fait référence à un climat familial marqué à des degrés divers par l'engagement social ou politique. Seulement quatre des personnes interviewées ne font état d'aucun engagement de la part de leurs parents. Trois personnes n'ont pas abordé ce thème.

Douze répondants, six femmes et six hommes, sont issus d'un milieu familial relativement politisé: six de ces répondants rapportent qu'un de leurs parents, en général leur père, était partisan d'un candidat de l'opposition à Duvalier lors des élections de 1957, et six autres qualifient leur famille d'antiduvallériste. Trois leaders décrivent ainsi leur milieu familial:

"Mon père avait fait un très bref séjour en politique (...) sous un gouvernement provisoire avant Duvalier (...) C'était dans le gouvernement de Figolé, un gouvernement populaire, qui n'a duré que quelques semaines au maximum". (...) Même si mon père ne faisait pas de politique active, la politique de Duvalier le hérissait depuis quelque temps". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

"On a toujours été critiques par rapport au régime. (...) En Haïti, on a eu toutes sortes de difficultés d'ordre politique. Lors de la campagne électorale de 1957, mon père appuyait un autre candidat, Clément Jumelle, et même s'il avait des amis qui le protégeaient, la tension devenait très forte". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

"J'ai une image de mes parents comme étant des gens très impliqués dans la politique. Ils n'étaient pas des gens de gauche, mais ils (...) ils participaient aux élections, ils étaient souvent perdants. (...) Les deux campagnes qu'ils ont menées se sont soldées par un échec. (...) Mon père a d'ailleurs connu la prison. (...) Ils n'avaient pas la grande analyse actuelle mais ils étaient sensibles quand même". (femme, 54 ans, résidente permanente)

Ces activités politiques sont antérieures au régime Duvalier, car celui-ci ne tolérait aucune opposition politique et a exercé une répression féroce à l'endroit de toute personne jugée opposante. Cinq répondants font mention de l'emprisonnement de leur père, dans trois cas sous le régime de Duvalier et deux autres sous des gouvernements antérieurs. L'un d'eux explique que son père "n'a jamais été un militant politique car il a été emprisonné sous le gouvernement de Borno (années 1940) (...) et il a failli être fusillé, alors..." (homme, 44 ans, citoyen d'adoption). Une femme décrit son père comme un opposant irréductible que les duvalléristes ont fini par faire disparaître:

"Mon père était un éternel contestataire qui a été arrêté plusieurs fois. À un moment donné, il a même été écarté du Barreau, il est revenu avec fracas. Il n'était jamais du bon côté, du côté gagnant en politique. Il était toujours dans l'opposition. Il a fini ses jours

comme on devait s'y attendre. Il a disparu, c'était une disparition politique. On n'a jamais su où... Les duvaliéristes sont venus le chercher un soir et puis... on n'en a plus entendu parler." (femme, 51 ans, citoyenne d'adoption)

Lorsqu'il est question d'engagement politique, les répondants font davantage référence à leur père qu'à leur mère, et la plupart évoquent le rôle effacé de celle-ci. Deux leaders notent toutefois que leur mère a participé activement aux élections ayant précédé la prise du pouvoir par Duvalier. L'un d'eux affirme que sa mère a été très militante pour le MOP (Mouvement Ouvriers-Paysans) avec Daniel Fignolé" (homme, 44 ans, citoyen d'adoption).

Au moins six répondants soulignent en outre l'engagement social de leurs parents, et certains, le militantisme de leur mère au sein de la Ligue d'action féminine ou des activités à caractère humanitaire. Une femme évoque les valeurs transmises par ses parents:

"Mes parents n'étaient pas des militants. Ils avaient des convictions qu'ils essayaient de nous transmettre au niveau personnel, surtout mon père. (...) Mon père était un vieil humaniste qui (...) réalisait ses convictions sociales à travers son école. Il a aidé énormément de gens (...) Même s'il s'agissait d'une école privée, il voulait que les jeunes du peuple aient le droit à l'instruction." (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

### 3.2.2 Influence des parents sur les répondants

Même si l'influence familiale transparaît de plusieurs témoignages et semble avoir été décisive, seulement six leaders reconnaissent avoir suivi l'exemple de l'un de leurs parents. Parmi ces témoignages, une femme dit avoir bénéficié de la réputation de son père: "Moi, ce qui m'a aidée, c'est le nom de mon père, de la famille X. Alors les gens ont tendance à écouter quand je parle" (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption). Un autre leader souligne que son père, directeur d'école, a facilité l'instruction de beaucoup d'enfants pauvres et "était pratiquement vénéré" en Haïti, ce qui aurait ouvert la porte "dans tout ce qui est communauté haïtienne, à cause de la stature et de l'envergure de la personnalité de mon père" (homme, 42 ans, citoyen d'adoption):

"Il y a quelque chose qui aidera peut-être à faire comprendre. En Haïti, mon père était pratiquement vénéré par presque tous les Haïtiens, de telle sorte que quand je suis arrivé au Québec, j'étais d'emblée un modèle que tout le monde acceptait partout, tout de suite aussi. Un modèle en ce sens que mon père avait fait beaucoup de choses pour les Haïtiens et qu'en tant que directeur d'école, opposé au régime Duvalier, il a été agressé plusieurs fois. Il n'a jamais voulu laisser le pays, il a toujours continué d'une certaine façon à militer d'un point de vue purement social. (...) Il pouvait accepter beaucoup d'enfants à l'école, mais les mères n'avaient pas d'uniformes. Il leur donnait un peu d'argent à côté pour pouvoir acheter des uniformes. (...) Il y a beaucoup de médecins d'origine haïtienne

qui sont les anciens élèves de mon père et qui ont pu faire leur filière, grâce soit à cette cantine scolaire, soit à toutes sortes de trucs". (idem)

Un pasteur évoque les croyances religieuses de ses parents ainsi que les qualités de leadership et le rôle de son père dans des associations culturelles:

"Mes parents étaient très religieux. (...) Mon père participait à plusieurs associations culturelles et il était très actif. Il avait vraiment le don du leadership. Et il l'exerçait dans le secteur social, c'est-à-dire dans les clubs à caractère plutôt humanitaire. À chaque fois qu'on avait besoin de quelqu'un pour diriger un mouvement social quelconque, on venait le chercher. Mais par contre il était très pacifique, sans aucune implication politique. (...) Les deux étaient catholiques et très impliqués". (homme, 49 ans, citoyen d'adoption)

Un répondant se rappelle les incitations de ses parents à éviter toute forme d'engagement politique ou social, destinées, croit-il, à le protéger de la répression:

"Comme presque tous les Haïtiens, mon père avait voté pour Duvalier. Et comme presque tous les Haïtiens, il s'est rendu compte bien vite que Duvalier avait trompé tout le monde. (...) Alors beaucoup ont laissé le pays; il y en a qui n'ont même pas eu le temps, parce que la répression avait déjà commencé. Certains ont fait le mort et se sont détournés tranquillement pour le bien de leurs enfants. Et ils ont arrêté de parler politique. Mon père n'a jamais parlé de politique avec moi, encore moins ma mère (...) Il connaissait très bien les dangers de cette politique et il me surveillait". (homme, 45 ans, résident permanent)

### **3.3 Expériences de jeunesse**

Neuf des vingt répondants, trois femmes, six hommes, ont adhéré très jeunes à des organismes à caractère social en Haïti et au moins cinq d'entre eux ont participé au mouvement étudiant au Québec ou aux États-Unis. Certains ont réalisé leurs premières expériences communautaires dans des mouvements de jeunesse tels que les louveteaux, les scouts, les guides et la JÉC, ont assumé des responsabilités scolaires ou participé à des activités sportives ou culturelles.

Deux répondants situent leur début de participation à des organisations communautaires en Haïti, l'un dès ses études primaires, et l'autre, vers l'âge de 14 ou 15 ans, et situent leur engagement communautaire comme une suite d'expériences qui se sont renouvelées sans cesse (hommes, 44 ans, citoyens d'adoption). Ils soulignent le rôle de déclencheur joué par le sport. L'un d'eux explique que "ce sont d'abord les activités sportives qui m'ont mis en contact avec d'autres groupes" (idem). L'autre a eu des expériences diversifiées très jeune:

"Au primaire et au début du secondaire, j'ai été chez les louveteaux d'abord, chez les scouts ensuite. Puis, le gouvernement a interdit tout ça. Alors j'ai eu d'autres activités en dehors de l'école, j'ai fait de l'athlétisme, du saut en longueur, triple saut, 800 mètres, etc. Je faisais beaucoup d'athlétisme, je participais dans des groupes de jeunes, dans des émissions à la radio, notamment à Radio-Haïti, comme bénévole. On avait des émissions de musique pour jeunes ou de musique de jazz ou de blues américain. Et, au niveau scolaire, j'ai été président de classe ou responsable de ci de ça".  
(idem)

Certains ont pris part à des activités organisées par l'école, dans des mouvements de scouts et de guides, ou à des manifestations à caractère culturel. Un répondant déjà cité a participé à des mouvements de jeunes chrétiens:

"Dans une famille de neuf enfants on a appris à vivre une vie communautaire (...) à s'entendre, à s'entraider. Et puis le côté chrétien aussi. Ma mère est très chrétienne, très pratiquante même. Donc ce que j'ai toujours vu autour de moi, c'est le dévouement de mon père, de ma mère et des autres personnes qui sont de familles pauvres et mal aisées. (...) J'étais impliqué beaucoup avec les Pères de Sainte-Croix, avec des groupes, dans la JÉC, dans le scoutisme. (...) Dans la JÉC, on réfléchissait sur la misère des gens, par exemple, à Noël, on visitait des quartiers pauvres, on allait voir des commerçants, ils nous donnaient des choses. On faisait des paquets, on organisait des visites aux familles pauvres et on allait les leur porter. Alors j'ai pris contact bien tôt avec la réalité. Je côtoyais des gens complètement démunis de tout". (homme, 45 ans, résident permanent)

Au moins cinq personnes font référence à l'élargissement de leurs expériences d'engagement en situation d'immigration: certaines ont adhéré, au Québec, à des associations étudiantes de cégep, d'université, ou d'étudiants africains, d'autres ont fréquenté des milieux féministes, communautaires, politiques ou multiethniques aux États-Unis et au Québec.

### **3.4 Expériences liées à la communauté haïtienne de Montréal**

Trois répondants, deux femmes et un homme, situent leur intérêt initial pour la vie associative en fonction d'expériences se rattachant à des préoccupations propres à la communauté haïtienne. Une femme l'inscrit dans une démarche collective ayant mené à la création d'une association haïtienne, alors qu'un homme évoque son engagement dans une association sportive haïtienne, et qu'une femme, dont il sera question dans la section suivante, affirme avoir pris la relève d'une association haïtienne à la suite d'une sollicitation des responsables de celle-ci.

#### 3.4.1 Démarche collective

Une répondante affirme avoir pris part à la lutte contre la déportation de personnes d'origine haïtienne, dans les années 1970, dans le cadre d'une démarche d'équipe ayant mené à la création d'une association haïtienne pour venir en aide aux personnes dont le statut légal était devenu précaire à la suite de changements à la loi de l'immigration:

"Il y a eu une nouvelle loi relative à l'immigration (...) On a décidé de monter le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal. (...) On travaillait d'après les besoins des gens, mais aussi d'après nos compétences et nos sentiments face à de tels besoins. Je dois dire que nous avions une équipe. Il y avait des personnalités assez branchées sur la situation des Haïtiens, en Haïti ou à Montréal. Il y avait Karl Lévêque (...) un prêtre qui est décédé. (...) C'est avec lui que j'ai fait mes expériences au niveau d'un groupe politique dans lequel j'ai pu étudier vraiment, enfin m'approprier (...) tout ce qui est outil pour la compréhension du social". (femme, 54 ans, résidente permanente)

#### 3.4.2 Appartenance à une association sportive haïtienne

Un leader relie ses premières expériences communautaires à son appartenance à une association sportive haïtienne et à ses fonctions de chroniqueur sportif, qui l'ont amené progressivement à s'intéresser à l'information en milieu communautaire:

"À partir de cette expérience dans les associations sportives, en écoutant des critiques positives et négatives, je me suis proposé (...) de m'intégrer dans le cadre de l'information communautaire. Et par la suite, j'ai travaillé dans le domaine des chroniques internationales, des chroniques sportives, des chroniques communautaires, des conseils communautaires parce que j'étais à l'époque versé dans la recherche du créole puisque je faisais de l'alphabétisation en créole, comme bénévole. Je voulais être utile et je ne me voyais pas utile dans d'autres endroits que la communauté haïtienne. Je m'étais probablement donné une certaine limite en voulant n'être utile que dans la communauté haïtienne". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

### 3.5 Expériences liées à la société québécoise ou canadienne

Plusieurs des répondants haïtiens semblent situer leur engagement en fonction de problèmes de fonctionnement dans la société globale. Neuf leaders, cinq femmes, quatre hommes, ont ainsi décidé, face à l'ampleur des problèmes d'intégration, d'interrelations ou de discrimination vécus par des personnes d'origine haïtienne, d'apporter leur contribution à la solution de ces problèmes dans le cadre du réseau communautaire haïtien, d'organismes multiethniques ou destinés à l'ensemble de la majorité québécoise. Dans la plupart des cas, les leaders font ici référence à une réorientation d'un engagement amorcé dans le réseau communautaire haïtien de Montréal ou en Haïti.

### 3.5.1 Problèmes de légalisation de statut

La promulgation d'une nouvelle loi de l'immigration et l'ampleur des problèmes qui en ont résulté pour les immigrants d'origine haïtienne sont à l'origine de l'engagement de deux répondantes dans le réseau associatif haïtien. Il a déjà été question précédemment de l'une d'elles. La deuxième femme, qui a été active pendant plusieurs années dans des mouvements de jeunesse et dans des organismes communautaires québécois, a pris conscience, en 1972, des graves problèmes que vivaient certaines personnes d'origine haïtienne, menacées de déportation. Elle a donc participé à la mise sur pied d'une association haïtienne s'intéressant en particulier aux problèmes d'immigration des nouveaux immigrants:

"Jusque-là, j'étais distante face à certaines choses qui se faisaient dans la communauté haïtienne et j'avais décidé de me lancer à fond dans les affaires québécoises. Et puis, à un moment donné, il y a eu la bataille contre les déportations des Haïtiens. J'avais été interprète quelques fois à l'immigration et j'avais trouvé abominable et injuste ce qui sortait de ces entrevues-là. Ça m'avait bouleversée. J'ai cessé de travailler comme interprète, le projet d'un service pour les personnes qui avaient des problèmes d'immigration a germé. Et je me suis embarquée avec la bataille de la déportation. J'allais rendre visite à ces gens qui vivaient une situation tellement différente des assistés sociaux avec lesquels je travaillais. C'étaient des personnes extrêmement démunies, très isolées, qui n'avaient pas de parenté et je trouvais que leur situation était criante à côté de celle des assistés sociaux. Et puis je sentais qu'il fallait que je mette mes énergies plutôt dans la communauté haïtienne pour aider ces personnes dans leurs nombreuses difficultés d'adaptation". (femme, 46 ans, citoyenne d'adoption)

### 3.5.2 Problèmes d'intégration et de discrimination

Face à l'ampleur des problèmes d'adaptation que connaissaient les nouveaux immigrants haïtiens, plus défavorisés que ceux de la vague précédente, trois leaders ont décidé de travailler à l'amélioration du sort de ceux-ci. La gravité de la situation politique existant en Haïti a, selon le premier, contribué à masquer l'ampleur des problèmes d'intégration auxquels était confrontés les immigrants d'origine haïtienne au Québec, surtout les jeunes, que la crise économique et l'instabilité familiale rendaient vulnérables à la délinquance. Il a donc décidé de mettre l'accent sur la réalité vécue par la communauté haïtienne ici.

"Le point de départ, c'est qu'à un certain moment il y avait beaucoup de problèmes en Haïti et j'ai remarqué que presque tous les organismes mettaient le focus sur les problèmes en Haïti. Et puis je voyais venir le problème de la délinquance juvénile dans notre communauté, avec la crise économique, avec la question du divorce dans beaucoup de familles... Tout ça parce que nous vivons dans une société industrielle et que la communauté suit ce qui se passe ici. Alors nous avons décidé, j'ai décidé de mettre le focus sur les problèmes d'ici". (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

Un deuxième, dont le militantisme a débuté en Haïti, a voulu travailler à l'adaptation des nouveaux immigrants issus des classes populaires haïtiennes, par l'organisation de services d'alphabétisation. Étant lui-même d'origine paysanne, il a cherché à se mettre au service des couches les plus pauvres, qui n'ont pas eu accès à l'éducation en Haïti:

"Moi, si j'opte pour une association ethnique, c'est parce que mes compatriotes ont beaucoup de difficulté dans leur adaptation ici, étant donné qu'ils n'ont jamais eu la chance d'aller à l'école. À leur arrivée, il n'y a aucun encadrement qui puisse les aider à s'orienter. Je me suis dit qu'étant moi-même d'origine paysanne, j'aurais pu être à leur place. Si ma mère ne m'avait pas mis à l'école, je serais actuellement un paysan qui peut-être serait venu ici analphabète. Et comme en Haïti, les dix pour cent qui ont fait des études l'ont fait sur le dos de cette paysannerie, nous avons une dette envers ces gens-là. C'est une des raisons pour lesquelles je me suis mis à leur service". (homme, 56 ans, résident permanent)

Un troisième, syndicaliste, s'est sensibilisé tout d'abord aux problèmes politiques québécois, dans le cadre de ses activités professionnelles. Avant 1980, explique-t-il, la discrimination et le racisme ne lui semblaient pas manifestes, et l'ampleur des problèmes vécus au Québec par les travailleurs d'origine haïtienne ne lui est apparue que dans les années subséquentes. Il a donc décidé de s'intéresser en particulier aux problèmes de discrimination des travailleurs sur le marché du travail ou dans le secteur du logement:

"J'ai commencé à prendre conscience quand j'ai commencé à militer dans les syndicats, comme délégué syndical. Et puis tout ce qui se passait au Québec m'intéressait énormément à l'époque, je militais pour le "oui" au référendum, j'étais très engagé au niveau de la communauté québécoise en général. Je pense également, qu'avant 1980, tous les problèmes haïtiens étaient moins flagrants à Montréal. Puis de plus en plus j'ai entendu les gens de mon entourage dire: moi aussi je suis victime, surtout dans la recherche d'emploi ou dans la recherche de logement, et victime de toutes sortes de racismes. Je me suis dit qu'il y avait quelque chose à faire à ce niveau. Je n'ai pas le choix que d'aller travailler dans la communauté haïtienne pour le moment, parce que je sais qu'il y a un énorme travail à faire dans cette communauté (...) Compte tenu des problèmes qui se posent, surtout dans le champ d'intervention qui m'intéresse, c'est-à-dire au niveau des travailleurs, il y a beaucoup, beaucoup de problèmes". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Des problèmes de discrimination raciale sont à l'origine de l'engagement initial de trois autres répondants, qui affirment avoir voulu susciter au sein de la population en général une attitude plus ouverte face à leur groupe. Une première dit avoir accepté de prendre la relève d'une maison de jeunes pour éviter

de voir l'organisme disparaître à la suite du départ de ses fondateurs. Elle répondait à une sollicitation en ce sens faite par ces derniers:

"Je me suis impliquée dans cette Maison au moment où il y avait des difficultés, les gens qui l'avaient fondée étaient partis et la Maison était sur le point de sombrer, et je me suis dit que c'était une ressource indispensable pour les jeunes de la communauté. Il fallait que je me batte et que je m'implique pour qu'elle puisse continuer à vivre. Alors oui, je me suis impliquée parce que c'était une Maison de jeunes, d'Haïtiens". (femme, 49 ans, citoyenne d'adoption)

Faisant référence au rejet dont sont souvent l'objet les jeunes d'origine haïtienne à l'école, en dépit du fait qu'ils soient nés ici, elle dit chercher, dans le cadre de son travail, à modifier l'image négative que la société véhicule de ces jeunes:

"Ce qui m'a amenée à travailler à l'intégration des jeunes, c'est que nos jeunes constituent un potentiel pour le Québec et pour notre communauté aussi. Pour nous, les adultes, l'intégration a été difficile, mais on a des racines quelque part. Tandis que les racines de nos jeunes sont ici, et s'ils n'arrivent pas à s'intégrer, ils seront vraiment très perdus. Moi, par mon travail, je reçois beaucoup les doléances des écoles et des institutions. Le personnel des écoles, des institutions a une opinion plutôt négative des parents de ces jeunes et pense que les parents ne s'occupent pas des enfants. Ils pensent qu'il n'y a personne au niveau de la communauté non plus pour les aider. Alors la Maison des jeunes est née de la préoccupation qu'avaient certaines personnes de donner un lieu d'appartenance à ces jeunes. On dit ils ne sont pas bien reçus dans les autres milieux de loisirs, alors on veut leur donner un endroit où ils se sentiront chez eux, où ils seront accueillis. Et, en même temps, où ils pourront trouver des modèles, ce qui pourrait les stimuler à faire des choses intéressantes. Moi, je crois beaucoup aux jeunes. (...) Il faut qu'il y ait un endroit où ils se sentent accueillis sans condition. On ne leur demande pas s'ils sont fins, s'ils sont corrects, il faut qu'on puisse les prendre comme ils sont. Et quand les parents de ces jeunes voient qu'il y a des adultes "sérieux", qui acceptent leurs jeunes comme ils sont, ils sont plus portés à les accepter aussi. (...) Les jeunes Haïtiens n'ont rien, ils sont démunis, ils n'ont pas de place. Et on parle d'eux comme de jeunes délinquants, on parle d'eux en termes négatifs, en termes de gangs. Et s'il n'y a personne, s'il n'y a pas un endroit où ils peuvent venir s'exprimer de façon positive, où on va valoriser ce qu'ils disent, personne ne les écouterait jamais. L'année dernière, nous avons fêté le cinquième anniversaire, on a pu inviter les personnalités de la ville de Montréal-Nord qui ont vu nos jeunes évoluer. Ça donne une autre image de la communauté. (...) On est une communauté jeune au Canada, au Québec, à Montréal, une communauté qui a des difficultés d'adaptation, compte tenu de l'origine des gens qui sont là". (femme, 49 ans, citoyenne d'adoption).

Un incident à caractère raciste a suscité chez une deuxième répondante la nécessité de réunir des groupes pour élaborer des stratégies d'action destinées à résoudre de telles situations:

"(J'ai commencé) après l'affaire Molière Téar, cet incident au parc Sainte-Bernadette, où des Haïtiens qui jouaient au soccer ont été maltraités par la police, en 1979. Et à la suite de la première décision de la Cour supérieure, on a trouvé qu'il était important -et c'est moi qui ai pris l'initiative de convoquer différents groupes et de mettre sur pied un comité ad hoc qui pousserait la Commission des droits de la personne à aller en appel. On discutait de la réalité, de la nécessité de faire certaines choses et on s'est dit: on appelle des gens, puis on discute ensemble de ce qu'il faut faire". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Une expérience de discrimination raciale en matière de logement vécue par une troisième répondante a agi comme élément déclencheur, mais cette femme explique qu'elle a ressenti par la suite le besoin d'élargir son champ d'action, et de s'intéresser à la recherche de moyens de réduire les tensions raciales au sein de la société:

"Ma première participation a été à l'Association des étudiants africains de Montréal. Bien qu'il existait des problèmes, des préjugés des castes chez nous en Haïti, je n'avais vraiment jamais affronté le racisme en tant que tel. Parce qu'il faut dire que même si j'allais travailler dans l'arrière-pays, là-bas, j'appartenais par contre à un milieu assez protégé, privilégié. Et je ne subissais pas ça alors. (...) La question haïtienne, c'était excessivement important pour moi. Mais l'élément déclencheur qui m'a portée à m'impliquer, c'est quand effectivement je me suis rendue compte que j'étais discriminée racialement sur le campus. Alors ça m'a réveillée complètement. Les gens appelaient pour louer des logements aux étudiants et puis c'était l'université qui s'en occupait. Et quand j'y allais, il y a certains logements très sûrs qu'on ne donnait pas à des étudiants de race noire. Je me suis fait dire trois fois qu'il n'y avait pas de chambres à louer dans les maisons, et quand j'ai demandé à une secrétaire d'y aller, il y avait trois chambres à louer. (...) C'est l'élément déclencheur. Et quand je suis sortie davantage dans la ville, je me suis rendue compte que le racisme existait.

*Quelle est l'importance pour toi, pas seulement pour toi, en général, de travailler dans des associations à base raciale ou à base ethnique, ou à base multiethnique?*

En premier lieu, je dois dire que c'était important pour moi de travailler sur une base raciale parce que je souffrais, j'ai souffert directement de ça. Et par la suite, je m'en suis rendue compte, que c'est en réduisant les tensions entre les races et entre les ethnies qu'on va pouvoir probablement arriver à quelque chose". (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption)

### 3.5.3 Questions d'éducation interculturelle

Un répondant, enseignant de carrière, a observé de près la diversification ethnique croissante de la clientèle étudiante du réseau scolaire protestant, et vu la nécessité d'apporter un certain éclairage aux problèmes de relations interculturelles et de provoquer certains changements parmi le personnel et la direction. Se disant conscient de l'absence d'un certain discours de la part des responsables de la commission scolaire protestante pour accompagner ces changements, il a travaillé à créer un dialogue, et

a apporté sa contribution à la mise sur pied d'un secteur français regroupant essentiellement des immigrants:

"J'ai été surtout ce qu'on appelle un enseignant de carrière. (...) À un certain moment, je me suis rendu compte qu'il y avait de plus en plus de gens de différentes ethnies, surtout à la Commission des écoles protestantes. J'ai d'abord été dans une (...) école anglaise qui, auparavant, avait une clientèle anglo-saxonne à 70, 80 pour cent. Pendant que j'étais là, j'ai pu assister à toute une mutation. Tout d'abord, il y a eu des Grecs, des Arméniens (...) J'ai vu comment des professeurs qui étaient anglo-saxons de souche percevaient le phénomène, comment certains arrivaient à s'ajuster, à s'accommoder, comment certains autres ne voulaient rien savoir, etc. Et puis je me suis rendu compte qu'il y avait quelque chose à faire, qu'il manquait un certain discours de la part des responsables de la Commission scolaire protestante. C'était à cette époque que j'ai commencé à parler un peu là-dessus. Puis, il y a eu la Loi 101 (...) La décision prise par la CEPGM d'accepter des enfants francophones et d'agrandir le secteur français, était une décision politique. Évidemment, j'ai été parmi les premiers à travailler dans ce secteur français. C'était la chance rêvée finalement d'oeuvrer uniquement en français.

*Il n'y avait pas de vrai secteur français?*

Non. Il y avait une école colonisée, d'une certaine façon, par les Juifs sépharades qui ne voulaient pas être anglicisés à tour de bras à la Commission des écoles protestantes, puisque à la CECM on ne voulait pas d'eux. Il fallait qu'ils soient quelque part, c'était à la CEPGM, mais la CEPGM était anglophone. Ce sont eux qui ont été les premiers à mener cette bataille, qui ont eu de plus en plus de cours en français, avec quelques classes françaises, etc. C'est pourquoi je dis qu'il y a eu une décision politique, lorsqu'il y a eu la Loi 101. La question était: est-ce qu'on ouvre le secteur français pour accueillir des gens qui ne pourront pas aller dans notre secteur anglais, ou est-ce qu'on ferme carrément et on leur dit d'aller à la CECM. Ce fut une décision politique. On peut facilement comprendre que le secteur français de la CEPGM est, comme le secteur anglais, un secteur d'immigrants, composé d'abord de Juifs sépharades, ensuite d'Haïtiens. (...) On était en plein multiethnique et multiculturel. Ajoutez à ceci tous les Latinos qui étaient des revendicateurs de statut. Tranquillement, on a eu un gros secteur français qui maintenant représente 35, 39 pour cent même de la Commission des écoles protestantes, etc. Ça m'a donné encore beaucoup de raisons pour pouvoir intégrer le secteur français, militer dans le secteur français, tenir un certain discours et évidemment commencer à parler là-dessus". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

D'autres leaders consacrent une partie de leur engagement au rapprochement interculturel. À la suite d'une sollicitation de la part d'organismes québécois ou parce qu'ils jugeaient eux-mêmes important de le faire, certains répondants, dont une femme déjà citée, ont décidé de travailler à amener un changement de mentalité, à modifier la perception que les membres de ces organismes ont des personnes d'origine haïtienne.

"Je milite dans d'autres organismes (...) Quelqu'un est venu me chercher, et m'a dit: je te vois bien à Centraide, c'est le temps que ça change un petit peu de mentalité. J'ai accepté d'y aller parce que j'ai le souci de bien représenter ma communauté, et ça va

donner une autre image d'une personne haïtienne. Peut-être que ces gens-là n'ont jamais rencontré d'Haïtiens dans leur parcours. Ils vont en rencontrer une, se faire une idée et voir que les Haïtiens sont vraiment des personnes capables de transiger au même niveau qu'eux-mêmes". (femme, 49 ans, citoyenne d'adoption)

#### 3.5.4 Engagement politique

S'étant engagé dans la lutte antidualiériste au Canada pendant une certaine période, un leader dit s'être intéressé davantage, au cours des dernières années, à l'intégration des minorités ethniques à la société québécoise et canadienne, avant tout en réponse à une sollicitation de la part de responsables de partis politiques québécois et canadien. Ce répondant, qui se considère privilégié du point de vue économique, précise que sa motivation était de "donner un coup de main aux minorités ethniques":

"Au cours des 15 dernières années, c'était surtout la politique haïtienne qui m'intéressait parce qu'on faisait partie de la diaspora antidualiériste, et on organisait des manifestations. On avait un comité de solidarité avec Haïti. Mais, depuis sept ans, je suis très impliqué au niveau de la politique fédérale. J'ai même failli être candidat du Parti québécois en 1981. Ils étaient venus me chercher à cause des gens que je connaissais surtout dans les communautés ethniques latino-américaine et haïtienne. Il y a deux ou trois ministres qui étaient venus me voir pour me demander de me présenter dans (un) comté. (...) J'ai refusé parce que mon coeur balançait (...) et aussi le PQ était très intéressé à ce qu'il y ait un membre des minorités ethniques qui soit très connu et qui soit accepté partout, par tous les membres des communautés ethniques. Avant il y avait un Haïtien qui, semble-t-il, avait eu des problèmes parce qu'il avait appuyé Duvalier et tout ça. (...) Ça faisait longtemps que j'étais dans le Parti québécois (...) En 1983, après le referendum, j'ai pensé que les choses changeaient ici, qu'il fallait s'impliquer aussi au niveau fédéral. J'étais un peu déçu du Parti québécois, j'ai beaucoup d'amis là-dedans, et je pensais qu'ils s'ouvriraient davantage aux minorités ethniques, et surtout aux "minorités visibles".

*Vous les avez trouvés fermés?*

Disons que quand ils ont pris le pouvoir, je n'ai pas l'impression qu'ils ont mis en marche la politique qu'ils avaient préconisée avant l'élection, c'est-à-dire l'intégration des "minorités visibles", "minorités visibles" ethniques, dans la fonction publique, par exemple, et dans les subventions aux minorités. "Le Québec aux Québécois", ça m'a fait peur un tout petit peu, j'avais l'impression, même si je participais à beaucoup de réunions au Parti québécois, qu'on était un peu mis à part. Vous savez que beaucoup de compatriotes haïtiens ont un peu de déviances paranoïdes, moi je suis un type très ouvert. Dès que je suis arrivé ici, je me suis impliqué beaucoup. Je n'aime pas les ghettos, être toujours avec les Haïtiens, j'étais très ouvert. Et je pense que le fait qu'ils soient venus me chercher montre qu'ils étaient vraiment ouverts. Peut-être que si j'avais accepté, si je m'étais impliqué, peut-être que j'aurais fait avancer beaucoup de dossiers pour les minorités. (...) En 1983, j'ai connu Mulroney (...) Et la même année, ils sont venus me demander de leur donner un coup de main dans les communautés ethniques. Alors j'ai commencé comme ça. Ils ont pris le pouvoir en 1984, pour la première fois j'ai participé à Radio Centre-ville et dans les médias haïtiens. J'ai fait beaucoup de prosélytisme en faveur du Parti conservateur, mais en faveur aussi de l'intégration et de l'implication des Haïtiens dans la politique canadienne-québécoise. Parce que je leur disais souvent que

même si Duvalier est renversé, il n'y a qu'un ou deux pour cent qui vont retourner en Haïti. Donc il faudra peut-être qu'on s'implique économiquement et politiquement ici, pour qu'on aide Haïti un peu, si on le veut. C'est comme ça que je me suis impliqué avec le Parti conservateur (...)" (homme, 52 ans, citoyen d'adoption)

### 3.6 Expériences liées à la question des femmes

Une leader explique son engagement initial dans des groupes spécifiques de femmes haïtiennes par un sentiment d'exclusion politique et par une démarche autonomiste et identitaire. Trois autres répondantes disent chercher, dans le cadre de leurs activités au sein des associations haïtiennes et dans divers milieux, à fournir aux femmes les moyens d'accroître leur autonomie et d'améliorer leur condition. Parmi les quatre répondantes ayant élaboré sur leur engagement relatif à la question des femmes, une femme seulement situe en priorité son militantisme en fonction de groupes de femmes. Enfin, trois autres femmes font état d'un militantisme dans des groupes de femmes haïtiennes, de femmes noires et de femmes québécoises, sans toutefois fournir de précisions à ce sujet.

Une répondante dit avoir éprouvé la nécessité, dans les années 1970, de lutter contre l'exclusion de la scène politique haïtienne dont les femmes auraient été l'objet. Elle explique que l'absence de reconnaissance du rôle des femmes par les leaders et par les personnes d'origine haïtienne l'a motivée à agir pour changer cette situation:

"Au moment où on a créé ce mouvement, c'était dans les années 1970, les femmes haïtiennes se faisaient littéralement mettre de côté dans la communauté. On était écartées de la vie sociale et politique de la communauté haïtienne. Il y avait une grosse activité politique (...) À chaque fois qu'on allait dans ces organisations de mâles haïtiens, si on osait prendre la parole, on se faisait regarder. C'était comme si on n'avait pas maîtrisé l'usage de la parole. Et puis souvent les hommes dissertaient à notre sujet: la femme haïtienne est à créer, la femme haïtienne est ceci, la femme haïtienne est cela (...) Je trouvais que c'était vraiment un climat très malsain. On dénigrait littéralement la femme haïtienne. Et là, on s'est regroupées". (femme, 51 ans, citoyenne d'adoption)

L'engagement de cette répondante s'est inscrit dans une démarche centrée sur une recherche d'identité et d'autonomie. Celle-ci se dit convaincue que l'intégration des femmes haïtiennes passe d'abord par une découverte de leur identité et que les femmes peuvent s'enrichir au contact les unes des autres et apprendre à fonctionner autrement:

"Je pense que c'est important que les Haïtiennes s'identifient, trouvent vraiment ce qu'elles sont d'abord, ensuite elles pourront vraiment s'intégrer. (...) Du côté des femmes,

il peut se faire des choses. Et c'est pourquoi nous, les femmes haïtiennes, nous pouvons, nous devons nous rencontrer. D'ailleurs, on s'est beaucoup enrichies, sans pour autant délaissé le groupe". (idem)

Dans le cadre d'une association haïtienne, une deuxième répondante explique qu'elle a, dès le départ, mis de l'avant son intérêt pour l'intervention auprès des femmes et des familles:

"Je ramenaient toujours les hommes (...) à la condition des femmes et à la condition familiale: il faut supporter ces femmes chefs de famille, il faut leur donner une voix, il faut une pensée, il faut les référer à des organismes familiaux. C'est comme ça que j'ai pris contact avec des organismes familiaux tels que la Fédération des unions de familles, le Carrefour des familles monoparentales. Actuellement il y a des femmes qui me disent: bon cette année je ne vais plus à la manufacture, je vais étudier. Elles veulent se recycler, parfaire leurs connaissances, être plus scolarisées. Je trouve les femmes plus dégourdies, plus conscientes. Elles ont une conscience plus critique. (...) Il y a encore cette dépendance, mais il y a quand même un petit... De toute façon, les femmes sont très ouvertes à tout ce qui se brasse comme idées ici". (femme, 54 ans, résidente permanente)

Une autre répondante estime que les femmes ne sont pas conscientes de l'ampleur des responsabilités qu'elles assument, car leur rôle n'est pas valorisé. Elle a donc voulu, au sein d'une association haïtienne, fournir aux femmes responsables de familles monoparentales les moyens de rétablir leur confiance en elles-mêmes, les aider à résoudre leurs multiples problèmes et à assumer le rôle qui leur revient dans la société:

"En Haïti, les femmes haïtiennes sont les piliers de la famille et de l'économie. Elles sont travailleuses, cultivatrices, commerçantes, artisanes, elles s'occupent de l'éducation des enfants. Cependant, il n'est pas rare qu'elles arrivent ici et qu'on leur demande: qu'est-ce que vous faisiez quand vous étiez en Haïti? Elles vous répondent: rien. Et pourtant, l'économie repose sur les femmes. Tout le commerce ambulant, c'est la femme qui le fait. La femme travaille la terre au même titre que les hommes dans la paysannerie. Mais elle va vous dire: je ne faisais rien en Haïti, parce qu'en Haïti on n'accordait pas assez de valeur à ce que faisaient ces femmes-là. C'est pourquoi elles ont de la difficulté à transposer leur expérience, quand elles arrivent ici. Beaucoup de femmes acceptent de faire un travail qui est en-dessous de leurs compétences. Tout ça parce que ce qu'elles faisaient n'avait vraiment pas de valeur. Et il y a une chose aussi, les femmes haïtiennes ne sont pas nombreuses à des postes décisionnels. Même ici, les dirigeants des organismes haïtiens sont presque tous des hommes. Ce sont des hommes qui en général accordent peu de sérieux aux propositions que font les femmes. Donc, la femme n'avait pas droit à la parole en Haïti, c'est pour ça que, arrivées ici, les femmes haïtiennes ont beaucoup de difficulté à prendre la parole. On était des exécutantes, on n'avait pas de postes, on ne pouvait pas décider. (...) Donc, ces femmes-là arrivaient avec tout un bagage culturel, c'est vrai, elles sont très vulnérables mais elles ne sont pas désorientées. On les voit qui se prennent en main, elles essayent de reprendre l'activité qu'elles avaient en Haïti, elles

cherchent un emploi, elles s'occupent de leurs enfants. Malgré le choc et les difficultés que provoque le changement de société. D'accord, elles sont vulnérables mais elles ne sont pas démunies, et elles gagnent vraiment, elles se prennent en main. Comme beaucoup de femmes immigrantes, elles sont parfois chefs de famille; à Montréal il y en a beaucoup qui sont chefs de famille. Le mari ou le conjoint a quitté le foyer, mais ce sont ces femmes qui voient à l'éducation de leurs enfants. Et comme beaucoup de femmes immigrantes, elles occupent tous les métiers: femmes de ménage, domestique, travailleuse du textile. Mais en même temps qu'elles font ce travail, elles sont aussi en butte à beaucoup de difficultés: harcèlement sexuel au travail, racisme, violence conjugale.

*Ça existe beaucoup la violence conjugale?*

Oui, ça existe la violence conjugale, comme dans toute société. Il ne faut pas seulement considérer la violence conjugale quand une femme est battue, il y a la violence verbale qui est plus dure, il y a le mépris, il y a l'humiliation. Tout ça c'est de la violence. Donc elles subissent tout ça, l'enjeu est là pour ces femmes qui sont peu scolarisées, en difficulté, chefs de famille. Il faudrait regrouper ces femmes, les réunir, les informer, les sensibiliser, les amener à développer une certaine autonomie, les informer des rôles qu'elles peuvent jouer dans la démarche d'un processus décisionnel. Par exemple, les inciter à faire partie du comité d'école, à faire partie des groupes de femmes qui luttent pour les droits des femmes. Pour développer l'autonomie chez ces femmes, il faudrait aussi tenir compte de leur expérience antérieure. Chez elles, elles étaient cultivatrices, elles étaient artisanes, elles étaient commerçantes. Il faut tenir compte de ces expériences. Il faut aussi faire leur éducation, le développement de l'autonomie de la femme ne peut pas se faire sans éducation, sans l'apprentissage de la langue et sans une bonne formation professionnelle. Il faut faire tout ça et tenir compte de leur expérience comme j'ai dit, parce que si on regarde bien: c'est leur habileté, leur débrouillardise et leur grande connaissance empirique qui leur ont permis de vivre, de travailler, d'élever leurs enfants et même d'immigrer au Canada". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Une quatrième leader fait état de préoccupations liées à la question des femmes, tout en insistant sur la nécessité d'agir à tous les niveaux au sein de la société pour amener des changements. Elle estime que "le simple fait pour des femmes de se réunir, de pouvoir voir d'autres femmes défier les préjugés de la communauté, est excessivement important" (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption). Elle explique que des spécificités culturelles liées à la double identité de femmes noires et de femmes haïtiennes et à l'image des femmes véhiculée et imposée par la communauté haïtienne, de même qu'une certaine exclusion ont entraîné la création d'organismes distincts de ceux des femmes québécoises. Un décalage important existe, selon elle, entre le cheminement des femmes haïtiennes et celui des femmes québécoises:

"Je crois que des associations de femmes noires c'est important, parce que je continue à penser que nous n'avons pas été acceptées dans des associations de femmes blanches ou de femmes italiennes, ou autres, d'où nous avons décidé de nous prendre en main. Très souvent, ces femmes sont beaucoup plus avancées dans leur cheminement que nous, et nous ne voulons pas aller dans une association où on aura à traîner de l'arrière. Il y a

aussi des spécificités culturelles qui ne sont pas les mêmes, et je crois que c'est important". (idem)

Elle insiste sur la nécessité pour ces organismes de coordonner leur action avec celle des organisations de femmes québécoises et canadiennes, en dépit de la difficulté d'une telle entreprise:

"Il faut que nous ayons un lieu commun, comme l'Organisation des femmes immigrantes et des minorités visibles, parce que nous vivons des problèmes qui sont tout à fait différents, et nous ne sommes pas originaires du pays. Mais en même temps aussi, nous avons besoin d'une association comme le NAC (Comité national d'action pour le statut de la femme), où par exemple, après que les Canadiennes d'expression anglaise, les Canadiennes d'expression française, les Canadiennes d'autres expressions auraient débattu de leur côté, nous pourrions trouver un lieu commun pour aller dire: bon, voilà ce que nous pouvons apporter dans le panier commun. Et est-ce que nous allons partir de ça? Si par exemple les Canadiennes d'expression française disent: nous voudrions par exemple que tel point soit défendu, parce que nous sentons que nous avons besoin de gagner du terrain sur ce point, que toutes les femmes puissent y répondre et le faire. C'est comme ça que je le vois. Je ne suis pas d'accord pour me noyer, moi". (idem)

Une autre leader déplore la crainte de perdre des acquis qu'éprouvent, selon elle, les femmes québécoises, et qui les amène parfois à exclure les femmes immigrantes:

"Les femmes québécoises ont peur d'être envahies, elles ont peur d'être retardées dans leur marche. Avec tous les acquis que les femmes québécoises ont, elles pensent que ces femmes immigrantes qui viennent avec beaucoup d'enfants peuvent les retarder ou les faire reculer. Je dis en moi-même, c'est vrai, c'est possible mais pas au point où elles pensent. Les femmes, c'est mouvant". (femme, 54 ans, résidente permanente)

#### **4. LES RÔLES DES DIVERS TYPES DE REGROUPEMENT RECENSÉS**

Cette partie rend compte des points de vue exprimés par les leaders au cours des entrevues sur l'importance relative des diverses formes d'action communautaire ainsi que sur le rôle respectif de ces modes de regroupement, en insistant davantage sur les associations haïtiennes.

#### **4.1 Formes d'engagement jugées prioritaires et rôles des divers types de regroupement**

Dix-sept des vingt répondants ont précisé s'ils jugeaient prioritaire l'engagement dans le mouvement associatif haïtien, dans un regroupement multiethnique, dans un regroupement multiethnique à identité noire ou dans une institution de la société globale. Il est important de rappeler toutefois que la distinction établie entre les organismes multiethniques et ceux de la société québécoise ou canadienne semble avoir peu de signification pour certains répondants.

Dix leaders (cinq femmes, cinq hommes) accordent la priorité aux organismes monoethniques, alors que cinq hommes privilégient le travail en milieu multiethnique ou au niveau de la société globale, et que deux femmes considèrent que tous les types de regroupements ont leur raison d'être. En fait, peu de personnes attachent de l'importance à un seul type d'organismes. La plupart semblent leur attribuer un rôle complémentaire et sont d'ailleurs actives à plus d'un niveau. Le choix des priorités semble dicté en partie, dans plusieurs cas, par la conjoncture actuelle.

##### **4.1.1 Priorité aux associations monoethniques**

Parmi les dix répondants qui expriment leur préférence pour le travail au sein du réseau associatif haïtien, quatre d'entre eux précisent qu'il s'agit d'un choix personnel: un homme s'intéresse à l'organisation de la coopération économique et de la solidarité avec Haïti où il souhaite retourner, et trois femmes évoquent un sentiment d'identité, l'attachement à leur communauté et le rôle d'intermédiaire que celle-ci doit jouer en matière d'intégration à la société globale, d'adaptation aux nouvelles valeurs. Six leaders (deux femmes, quatre hommes) soulignent que leur choix répond à leur prise de conscience de l'existence de problèmes aigus d'adaptation que vivent certaines personnes d'origine haïtienne, en particulier les récents arrivés, en raison de leurs caractéristiques socio-économiques et de leurs besoins spécifiques. Ces problèmes spécifiques, ce sont, en particulier, les problèmes de racisation<sup>3</sup>, de discrimination dans les secteurs de l'emploi et du logement, de formation, de chômage et de conditions de travail.

---

<sup>3</sup>. La racisation consiste à attribuer une signification à des traits biologiques humains, et de là à construire des collectivités sociales distinctes, fictives et hiérarchisées. La racialisation est un procès idéologique et historique. Elle peut susciter une mobilisation de résistance autour de cette identité construite socialement (Omi et Winant, 1987; Miles, 1989).

Deux études portant sur la communauté haïtienne de New York montrent qu'aux États-Unis, les immigrants haïtiens, à l'instar des autres immigrants antillais, sont l'objet d'une racialisation, étant membres d'une minorité définie dans une large mesure en termes de "race" (Glick Schiller et al., 1987:184; Morin, 1990).

Une seule des leaders qui expriment une préférence pour le travail au sein de la communauté haïtienne se montre réticente face aux regroupements multiethniques, estimant que les services ne sont pas véritablement accessibles de manière égale à tous les groupes:

"Multiethniques, j'ai comme des réticences à cela parce que dans les faits je connais beaucoup d'associations multiethniques et dans les faits il y a une ethnie qui domine. Quand on a mis sur pied la Maison internationale de la Rive Sud (...) ça a été (d'abord) des Haïtiens qui venaient là principalement. Ensuite cela a été les Latino-Américains, après ça a été les Srilankais, les Iraniens, tous ces groupes-là, et la multiethnicité je n'y crois pas tellement. La multiethnicité, je n'y crois pas tellement. De plus, il y a des d'associations multiethniques, qui n'ont de multiethnique que le nom. Je pense que c'est un peu normal, que les gens d'une association se font plus connaître dans leur communauté que dans celles des autres. J'ai l'impression que, contrairement au mouvement actuel qui veut forcer les groupes à se rejoindre, à former des associations multiethniques, il va plutôt y avoir une tendance à créer sa propre petite association, il y a malgré tout une tendance à l'ethnicité unique, à la monoethnicité". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

#### 4.1.2 Priorité aux organismes multiethniques ou rattachés à la société globale

La question de l'importance accordée aux organismes multiethniques et à ceux de l'ensemble de la société québécoise ou canadienne est souvent abordée simultanément. Cinq répondants refusent de limiter leur champ d'action au milieu communautaire haïtien et expriment leur préférence pour le travail en milieu multiethnique ou dans des structures de la société globale parce qu'ils croient qu'il faut travailler à tous les niveaux de la société pour amener des changements, mener des actions communes avec les autres composantes de la société et favoriser l'intégration à la société et les échanges interculturels. L'un d'eux, qui est responsable d'un organisme multiethnique, relève toutefois l'utilité des associations monoethniques pour les nouveaux immigrants, mais il juge les organismes multiethniques plus en mesure que celles-ci de répondre aux besoins de l'ensemble des groupes, en particulier de ceux qui comptent peu d'effectifs:

"Quand une association est multiethnique, elle peut servir tout le monde, parce qu'il y a des groupes ici qui ne pourront jamais avoir d'association. Ils n'ont pas la capacité, ils n'ont pas l'organisation, ils n'ont pas le temps et puis les moyens, ils n'ont pas les personnes voulues pour le faire aussi. Il y a des communautés de 1 000 personnes, 2 000 personnes qui ne peuvent pas avoir d'association ". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Un autre leader attribue aux associations monoethniques une fonction d'adaptation à court terme, mais il estime que la participation aux structures globales de la société favorise une ouverture à l'ensemble de la population québécoise:

"Je pense que les associations ethniques doivent satisfaire un besoin immédiat, mais on ne peut pas rester au niveau monoethnique, sans quoi on ne peut pas vraiment collaborer sérieusement. Parfois, quelques membres ont besoin de dépannage et on croit que notre dépannage est plus utile que celui que peut offrir la société. Mais on ne peut pas en rester à ce niveau-là". (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

Un répondant qui travaille en milieu scolaire multiethnique reconnaît l'importance de chaque type d'organismes, mais il préconise un "brassage" avec le reste de la population québécoise et déplore la tendance des organismes communautaires à maintenir les membres du groupe dans les frontières de la communauté:

"On parlait de la fonction sociale des organismes monoethniques et multiethniques. Je pense que ces deux types d'organismes ont leur rôle à jouer. Au tout début, l'immigrant se sent un petit peu mieux conforté dans les organismes monoethniques. Ça lui donne un petit peu de temps pour pouvoir se faire des forces, comprendre un peu mieux comment fonctionne la nouvelle société. Mais je reproche parfois à certains organismes monoethniques leur tendance à pérenniser cet état de fait. Pour moi, ce n'est qu'une étape, mais ça ne peut pas être une fin en soi. Dommage que certains organismes le perçoivent autrement. Je considère que l'immigrant doit évoluer dans le temps; en ce sens que bien vite il faudrait au moins qu'il y ait un certain brassage, un certain rapprochement avec d'autres groupes ethniques, même pas forcément la société d'accueil, au moins pour pouvoir comprendre qu'on est dans une société où on n'est pas les seuls. De cette manière, il y aurait déjà une certaine ouverture aux autres groupes ethniques et forcément, puisque dans la plupart des cas ces individus ont des enfants qui vont à l'école, c'est là qu'intervient le rapprochement souhaité avec la société d'accueil". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Ce leader fait valoir l'avantage, dans le cas des collectivités où existe une diversité de tendances politiques, surtout s'il n'y a aucun "organisme parapluie" regroupant l'ensemble des organismes, de travailler au sein de structures multiethniques ou plus larges que celles d'une association haïtienne particulière. Un tel choix confère une plus grande caution morale et une plus grande latitude pour discuter avec tout le monde:

"En fait il y a toutes sortes de considérations à faire. Moi je considère que dans les communautés où il y a disons soit des petits problèmes du point de vue politique ou il y a différentes tendances, une personne, un leader qui est déjà connu de la population, il a, disons c'est beaucoup mieux d'une certaine façon de transcender les groupes, vu qu'à date d'ailleurs c'est quelque chose qui me tient beaucoup à coeur, vu qu'à date il n'y a pas d'organismes parapluies qui regroupent toutes les différentes factions.

*De la communauté haïtienne?*

C'est ça. Donc, ce qui fait que c'est mieux, en tout cas pour moi, ce n'est que mon point de vue là, on a beaucoup plus de caution morale quand on ne fait pas partie de telle ou de telle association précise. Ça me donne beaucoup plus de latitude là pour pouvoir discuter avec tout le monde". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption).

Un autre leader, qui milite dans un parti politique sur la scène fédérale, explique sa préférence pour les organismes multiethniques et les structures de la société canadienne en reprochant à certaines personnes d'origine haïtienne de vouloir demeurer dans un ghetto et de refuser de s'intégrer à la société: "Parmi les Haïtiens surtout, je pense qu'ils ont, j'ai parlé d'un espèce de délire paranoïde un peu, parce que il y a la communauté d'accueil qui donne des troubles aussi, mais il y a les Haïtiens aussi qui n'ont jamais voulu s'intégrer un peu. Alors ils veulent former toujours des ghettos" (homme, 52 ans, citoyen d'adoption).

4.1.3 Autres points de vue

Deux répondantes croient que toutes les formes d'action ont leur raison d'être et insistent sur le fait que leur sentiment d'appartenance ne se restreint pas à la seule communauté haïtienne. La première dit avoir acquis de multiples identités à la faveur d'expériences personnelles diversifiées, et refuse de choisir entre différentes parties d'elle-même:

"Je me nourris de multiples identités et il m'est important de participer à tous ces types d'associations. Je ne veux pas faire un choix, je ne veux pas travailler seulement dans la communauté haïtienne. Tu remarqueras que je ne fais pas partie d'une association haïtienne, et ce n'est pas parce que je ne veux pas, c'est une question de temps. J'aurais beaucoup de plaisir à faire partie d'une association haïtienne, parce que je pense que nous, les Haïtiens, nous avons des choses en commun. Je pense que nous, les Noirs, nous avons des choses en commun, je pense que nous, les communautés, nous avons des choses en commun, et je pense que nous, les Québécois, nous avons des choses en commun. (...) Il y a différents niveaux, je ne fais pas de choix, puis je souhaite ne jamais avoir à faire un choix entre ces différentes parties de moi-même.

*Et tu trouves que ces différents types d'associations ont leur bien fondé?*

Oui. Absolument". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption).

En ce qui concerne les associations multiethniques fondées sur une identité noire, une seule personne semble juger que ces organisations ne sont plus nécessaires, invoquant que la société est déjà sensibilisée à la diversité culturelle et a seulement besoin de savoir comment s'y adapter. Cette opinion optimiste est contredite par les jugements formulés par la plupart des personnes interviewées sur l'état des relations interraciales:

"À une époque donnée, ces associations (à catégorisation raciale) avaient leur raison d'être. Parce qu'on voulait avoir des caisses de résonance ou faire écho à certaines revendications. Et je les évalue en fonction de l'époque. Cela fait six ans précisément que nous n'avons même pas intérêt à présenter des organisations à base de couleur. (...) Nous avons assez évolué pour ne pas être obligés de forcer la société québécoise à croire qu'il y a une société multiculturelle ici. La société le sait. Et la société veut simplement savoir comment s'accommoder avec cette société. Alors établir un groupe de x, y, pour pouvoir au moins dire que les femmes noires existent, non, je pense qu'on a dépassé cette époque-là.

*Vous avez dit que les revendications correspondaient à une certaine époque ?*

À l'époque, c'était le fonctionnement de la police vis-à-vis les minorités, l'intégration des gens dans différentes associations à caractère public, le droit de ces gens-là d'avoir une égale importance dans une structure bien déterminée". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Tous les autres interviewés qui se prononcent sur l'utilité de tels regroupements les jugent nécessaires, sans toutefois leur accorder une importance exclusive, en particulier parce qu'ils disent percevoir leurs limites dans la lutte contre la discrimination. L'un d'eux précise que l'engagement dans des organismes réservés à la population noire ne constitue pas pour lui un travail sur une base raciale, mais qu'il s'agit pour lui d'un milieu de travail parmi d'autres où il juge pouvoir être efficace (homme, 44 ans, citoyen d'adoption). L'autre souligne l'importance de s'engager aussi pour les causes intéressant l'ensemble de la société québécoise:

"Voilà c'est paradoxal (il faut agir) en même temps sur une base raciale, mais pas seulement sur cela. Parce que je pense qu'il faut s'ouvrir aux autres communautés aussi, pas seulement aux communautés ethniques, mais aux communautés d'accueil aussi. C'est-à-dire s'impliquer pour le Québec et pour la langue française. Je vous le dis, depuis 1969 à McGill, et tout ça". (homme, 52 ans, citoyen d'adoption)

Si ce mode de regroupement peut faciliter l'identification des problèmes et la formulation de perspectives de solutions, le changement des mentalités implique aussi un travail au niveau de l'ensemble de la société, souligne une répondante pour qui l'appartenance à des organisations réservées à la population noire a représenté l'élément déclencheur de son action sociale, comme il a été rapporté précédemment. Tout en insistant sur la nécessité de ne pas se cantonner dans une seule dimension d'action, cette leader se dit convaincue de la nécessité de telles organisations, en particulier pour les femmes, doublement discriminées, afin d'identifier clairement les problèmes et de défier les préjugés (voir la section portant sur les expériences liées à la question des femmes).

## 4.2 Rôles des associations de la communauté haïtienne

Les répondants reconnaissent en général quatre fonctions principales aux associations monoethniques: préserver les caractéristiques ethnoculturelles du groupe, faciliter l'intégration des membres à la société d'accueil, représenter la communauté, et assurer la liaison avec la société d'origine.

### 4.2.1 Intégration à la société québécoise

Les associations haïtiennes mettent l'accent sur l'entraide à certaines catégories de personnes présentant des difficultés d'adaptation -jeunes, travailleurs, femmes chefs de familles, familles, nouveaux immigrants, etc.- auxquels correspondent des programmes spécifiques: alphabétisation, formation professionnelle, "counselling" d'emploi, prévention en santé, intervention auprès des familles, action auprès des jeunes en milieu scolaire, auprès des adolescents et des jeunes adultes, aide aux nouveaux immigrants, etc. Un autre volet important des associations haïtiennes est celui de la lutte contre toutes les formes de discrimination, notamment dans les secteurs du logement, de l'emploi et en milieu institutionnel<sup>4</sup>.

Dix-huit répondants considèrent primordial le rôle d'adaptation ou d'intégration que remplissent la plupart des associations haïtiennes. Pour six d'entre elles, il s'agit de faire la liaison entre la communauté haïtienne et la société d'accueil afin de permettre aux immigrants d'assimiler leurs expériences et de comprendre le fonctionnement du système ainsi que les valeurs de la société d'accueil. C'est ce qu'exprime l'une d'elles:

"Les associations ethniques ont un rôle très important à jouer au niveau de l'intégration. Quand je parle d'intégration, ça signifie faire le relais entre ce que les immigrants, les réfugiés, ont connu dans leurs pays et ce qu'est la société. C'est un rôle de décodage aussi à faire: ce que sont les lois, ce que sont les coutumes, ce que sont les valeurs de la société, comment consommer ici, comment aller au magasin. Il y a toute la question d'adaptation fonctionnelle aussi à voir". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Selon un leader qui oeuvre en milieu multiethnique, les associations haïtiennes aident les nouveaux arrivants et les membres de la communauté à comprendre le système. Ces associations, estime-t-il,

---

<sup>4</sup>. Plusieurs de ces axes de travail sont décrits dans les propos des leaders sur les facteurs à l'origine de leur engagement communautaire qui se rapportent en particulier aux conditions propres à la société d'accueil et aux expériences liées à la question des femmes, et qui sont rapportés dans la partie 3 de ce rapport intitulée "Facteurs à l'origine de l'engagement communautaire des leaders".

devraient prolonger les services gouvernementaux en offrant à ces personnes des services adaptés à leurs besoins. Elles peuvent aussi favoriser une meilleure compréhension culturelle:

"Je suis pour les associations qui fonctionnent sur une base ethnique, parce que ça aide vraiment les nouveaux arrivants et les gens de la communauté à comprendre le système. Si ces organisations jouaient leur rôle comme il faut, peut-être qu'elles devraient être un prolongement des services du gouvernement provincial, qui les rende plus accessibles pour ce qui est de l'horaire et de la langue. Dans notre association, tout est organisé en fonction de ça. Pour moi, c'est important de ce point de vue. Il y a des gens qui, à 55, 60 ans, ne parleront jamais français. On perd notre temps. Ces gens-là ont besoin de services. Ces organisations sont nécessaires pour la compréhension culturelle aussi, pour une approche culturelle. On peut amener une autre dimension, on peut changer. C'est pourquoi je dis que oui, les associations ethniques peuvent fonctionner si elles font leur travail comme il faut". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Les associations monoethniques doivent remplir un rôle de dépannage primaire, soutient un autre leader qui privilégie la liaison avec la société globale. Le maintien des nouveaux arrivants dans les structures communautaires monoethniques ne saurait selon lui se prolonger indéfiniment sans risquer de compromettre l'intégration de ces personnes:

"Un rôle de dépannage primaire, selon moi. J'ai l'impression qu'il faudrait que ces associations existent jusqu'au moment où, avec une deuxième génération pratiquement, ce ne soit plus nécessaire. Il faut quand même garder ça à court terme, ou à moyen terme, parce qu'à long terme, si on vit dans une société, il faudrait quand même utiliser les services de cette société, de façon à ce que ce soit plus rentable, même pour les gens qui font du bénévolat. A un moment donné, il ne s'agit pas de faire du bénévolat juste pour faire du bénévolat, il s'agit d'être aussi efficace au niveau social". (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

Tout en reconnaissant la nécessité pour les organismes communautaires monoethniques d'exercer des pressions sur les institutions de la société globale pour susciter des changements, un leader estime que ces associations ne doivent pas se contenter d'acheminer les revendications du groupe, et doivent jouer un rôle de sensibilisation aux valeurs de la société d'accueil:

"Les organismes ethniques sont extrêmement importants comme point de liaison entre la communauté d'accueil et la communauté haïtienne. Ils sont importants non seulement comme organismes de pression et de revendication, mais ils devraient être importants aussi comme organismes vraiment d'intégration, ou d'introduction à des nouvelles valeurs ou des façons de faire. Je vais prendre le cas du logement. La population haïtienne connaît beaucoup de discrimination mais il existe, et je pense qu'on n'en parle pas, il existe aussi des problèmes au niveau, je dirais, du rapport à l'immeuble, du rapport à la bâtisse. Et je pense que ça devrait être le rôle des leaders aussi de dire: vous savez, une fois par année, on peinture, on enlève (rises) la tapisserie, etc. Et je crois que de, plus en plus, il va falloir

que ces organismes ne soient pas à simple facette. C'est-à-dire qu'ils ne fassent pas simplement acheminer les revendications. Mais qu'ils puissent se retourner aussi et dire: vous savez, d'un autre côté, voilà les valeurs que le pays a adoptées, peut-être pas les valeurs, les pratiques, plus modestement". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre répondante fait écho à cette même préoccupation, mais elle est d'avis que l'ajustement des nouveaux arrivants par rapport aux valeurs de la société d'accueil, même s'il est nécessaire, ne doit toutefois pas se faire à sens unique, et s'inscrire plutôt dans une approche interculturelle:

"Il y a des choses à faire au niveau de la socialisation. On ne comprend pas les choses de la même façon. On a les mêmes problèmes, mais on ne les comprend pas de la même façon. Donc, c'est ça le centrage; il y a un ajustement à faire, nous aussi nous avons à nous ajuster. Parce que l'interculturel, c'est reconnaître que je suis là, et en même temps, ça me demande à moi, en premier lieu, des changements à effectuer. Je change de climat, je change de pays, je change de vision, je change d'environnement. Et vous aussi, vous allez changer, votre environnement va changer du fait que je suis là. La ville de Montréal n'est plus la même. (...) Ça c'est reconnaître que nous sommes là, et en même temps accepter que cette présence amène des changements. Mais que les gens qui viennent doivent être les premiers à faire les changements". (femme, 54 ans, résidente permanente)

Cinq leaders font état de la nécessité d'établir une liaison avec la société globale, ce que l'un d'eux explique de la façon suivante:

"Moi je pense que le rôle des associations ethniques dans les communautés ethniques, c'est d'essayer autant que possible de faire le pont entre les deux communautés: la communauté d'accueil et les communautés ethniques. Essayer vraiment de désenclaver finalement sa propre communauté". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Si la plupart des leaders interviewés s'accordent pour reconnaître aux organismes communautaires monoethniques un rôle positif en matière d'intégration et de préservation de l'identité culturelle, plusieurs perçoivent un danger dans ce qu'ils qualifient de développement à outrance d'associations "séparées". On ne souhaite donc pas les voir se multiplier outre mesure. Il faudrait, souligne une femme, éliminer la concurrence entre elles et les consolider:

"Les associations haïtiennes ont un rôle important. Ce que je déplore, ce sont les batailles de territoires. Mais elles ont quand même travaillé à la promotion de certains individus de la communauté. Elles sont quand même allées chercher certains acquis pour la communauté. Même si elles se battent entre elles, elles sont utiles. Et j'aimerais qu'elles demeurent, non pas qu'elles se multiplient, mais qu'elles demeurent et qu'elles soient renforcées". (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption)

Un leader qui oeuvre surtout en milieu multiethnique et qui ne reconnaît aux associations monoethniques qu'une fonction de dépannage primaire pour les nouveaux immigrants, ne voit rien de positif dans le phénomène des associations ethniques et explique le "foisonnement" de telles associations par le besoin des individus de sortir de l'isolement, de l'anonymat des grandes villes, et d'être écouté. Ses propos se situent dans la logique d'explication culturaliste de l'ethnicité. L'un des théoriciens de ce courant, Michael Novak, a expliqué l'apparition d'une "nouvelle ethnicité" aux États-Unis parmi des descendants d'immigrants, qu'il a relié notamment au sentiment de perte d'identité qu'éprouvent les individus dans les sociétés industrialisées face à l'anonymat des grandes villes<sup>5</sup>:

"Dans une société comme le Québec (...) on va avoir beaucoup d'associations de ce genre et leur fonction c'est justement de regrouper les frustrations des gens dans les différents quartiers. C'est pour ça qu'il y a un foisonnement, parce qu'on se sent isolé et puis on recrée les petits quartiers, comme disait Toffler, les petites églises. Il y en a même qui créent des églises protestantes qui leur permettent de se retrouver dans la grande ville et de pouvoir échanger leurs frustrations et se consoler ensemble. Les petites associations sont comme un baume. C'est pour ça qu'on arrive difficilement à les enlever. Et elles dépendent d'un premier besoin de se faire écouter. Et est-ce qu'elles règlent des problèmes? Je ne pense pas qu'elles règlent beaucoup de problèmes parce qu'elles ont des moyens limités et puis je pense que la société les tolère, en disant: bon, qu'est-ce qu'on fait, les gens le veulent, ils ont le droit, qu'ils le fassent. Bien que je ne pense pas qu'elles rendent beaucoup de services que la société ne puisse pas rendre, sinon ce premier besoin de se faire écouter; et d'ailleurs, c'est pour ça qu'il y a beaucoup de petites églises qui naissent dans la communauté haïtienne". (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

#### 4.2.2 Préservation de l'identité ethnoculturelle

Au moins sept répondants insistent sur l'importance d'assurer le maintien de leur identité ethnoculturelle, tandis que plusieurs autres en parlent implicitement, sans élaborer sur la question. Par exemple, un leader dont les propos relatifs à la nécessité d'un "brassage" interculturel ont déjà été rapportés préconise une intégration progressive, afin de permettre le maintien de l'identité culturelle:

"Plus les individus s'intègrent étape par étape, moins c'est agressant pour eux et plus ils ont suffisamment de force pour pouvoir conserver, du moins se garder une certaine identité culturelle, une certaine maîtrise de ce qu'ils sont. Parfois c'est en étant dans un autre pays qu'on se redécouvre, et ensuite on peut participer pleinement à la société d'accueil". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

---

<sup>5</sup>. Novak (1979).

C'est d'ailleurs en grande partie à cause de cette spécificité culturelle que les leaders jugent qu'une intégration réussie implique des mesures particulières et doit se faire par l'intermédiaire de la communauté, de manière à prendre en compte les valeurs culturelles et l'identité ethnique distinctes du groupe:

"Dans les faits, les gens ne partagent pas, même si on a des points de ressemblance, les groupes ethniques sont différents les uns des autres". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Certains leaders attribuent un rôle de préservation de l'identité haïtienne aux associations régionales, qui sont fondées sur le sentiment d'appartenance régionale, sur le besoin de maintien de relations au Québec avec des personnes originaires d'une même région d'Haïti et sur le développement d'un esprit d'entraide entre elles. Par ailleurs, la plupart des associations haïtiennes cherchent, bien qu'à des degrés divers, à préserver les valeurs culturelles du pays d'origine de leurs membres, tout en n'excluant cependant pas une certaine évolution de certaines de ces valeurs et normes en fonction des nouvelles expériences de vie de leurs membres.

#### 4.2.3 Représentation de la communauté

Les rapports avec le pays d'origine ont changé, soulignent plusieurs leaders, et on ne peut plus s'attendre à des retours massifs en Haïti, ce qui implique de mieux coordonner l'action communautaire haïtienne pour résoudre les problèmes spécifiques à la vie au Québec et d'assurer la défense de la communauté. Dix répondants font mention de la fonction de représentation de la communauté ou de la nécessité d'une coordination de l'action des associations haïtiennes. Un leader explique la raison d'être des associations haïtiennes au Québec par la nécessité d'organiser et de défendre les intérêts de la communauté, en particulier parce qu'elle est très ciblée:

"Dans la mesure où la communauté haïtienne est là et qu'elle a des problèmes, et que si on n'est pas là pour essayer de faire avancer les choses, ce n'est pas évident que ça va se faire à notre place! Ensuite, certaines communautés sont souvent très ciblées, soit dans le discours officiel ou soit dans l'opinion publique: question de gang, etc., on cible telle communauté. Ça prend des personnes pour défendre cette communauté. Il est aussi évident que ces communautés ont des problèmes spécifiques et qu'il faut du monde pour s'y intéresser et s'y attaquer. Cependant, les gens qui vivent ici sont soumis aux mêmes forces, aux mêmes tensions qui traversent la société, mais avec ce facteur d'aggravation ou cette chose déterminante que constitue une origine ethnique différente (...) Et quand on crie parce qu'il y a tel ou tel problème dans les écoles, c'est que les problèmes sont plus graves pour nous. Mais si on va au fond des choses, il y a des problèmes de l'école qui ressortent avec plus d'acuité dans le cas des communautés culturelles, des communautés ethniques, des "minorités visibles", etc., enfin plus on ajoute des déterminants, plus ce sont des facteurs d'aggravation. Mais le problème est là, dans la

mesure où les gens vivent tous dans la même société, sont soumis aux mêmes forces et aux mêmes tensions. Si on peut lutter sur une autre base, tant mieux, mais pour le moment, ça se fait, pour certains groupes, sur une base ethnique". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

La plupart des répondants reconnaissent ce rôle de défense, en particulier en raison des problèmes de discrimination, de racisation et d'intégration des jeunes, et plusieurs font état des efforts de concertation déployés par les responsables des organismes communautaires haïtiens avec d'autres intervenants de la société, notamment des leaders d'origine jamaïcaine ou afro-québécoise dans la recherche de solutions à ces problèmes<sup>6</sup>.

Sept leaders déplorent le fait que la communauté haïtienne ne soit pas mieux organisée, et critiquent en particulier le manque de coordination existant entre les diverses associations parce qu'il nuit à l'efficacité de l'action communautaire. L'un d'eux décrit en des termes qui diffèrent quelque peu du ton utilisé par les autres leaders, la situation qui prévaut et le besoin pour les organismes de travailler ensemble pour améliorer la qualité de leurs services et leur efficacité:

"En général, pour moi, ce sont des associations qui ne voient pas plus loin que leurs petits objectifs immédiats. Je pourrais donner un exemple: au niveau de l'alphabétisation, on a un émiettement, dix, 15 groupes qui font de l'alphabétisation, mais quand on regarde bien, celui qui ouvre une boîte le fait pour avoir une subvention de 3 à 4 000 dollars. Donc, nous voulons en finir avec ça. C'est pourquoi le Centre a pris une décision, il commence à créer une table de concertation de ces groupes-là (...) Devant les bailleurs de fonds, on paraît plus sérieux. Dès qu'on a une fédération, on représente une force. Et ça va nous permettre de faire notre travail de sensibilisation, de conscientisation politique. Au lieu que chaque groupe, chaque personne s'appuie sur elle-même, fasse sa petite affaire, il va y avoir une fédération, on pourra faire un journal, peut-être des bulletins d'informations régulièrement. Nous avons maintenant quatre postes de radio, qui fonctionnent les fins de semaine, on pourra parler aux gens, leur dire si vous voulez que vos enfants soient mieux considérés, si vous voulez qu'il y ait plus de travail, si vous voulez que l'accès à l'égalité marche, il faut que vous vous prononciez au moment des élections, vous devez militer. Et quand on fait des lignes ouvertes à la radio, on sent que les gens écoutent et

---

<sup>6</sup>. En ce qui concerne la racisation des jeunes d'origine haïtienne, les problèmes qui s'y rattachent et les efforts de concertation déployés par les responsables de la communauté haïtienne avec des intervenants de la société québécoise, voir la partie 3 intitulée "L'identité et les problèmes des jeunes", in Therrien, Labelle, Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal (1993).

commencent à s'exprimer. C'est pourquoi les gros problèmes commencent à diminuer parce que c'est normal, les premières générations sont toujours victimes. Nous faisons les frais. Mais il y a des jeunes qui commencent à grandir, des jeunes de 18, 20, 25 ans qui ont grandi ici, ils n'ont pas peur d'aller voter. Ils vont servir d'exemple pour leurs parents. Et maintenant, nous allons mener une grande campagne pour porter les parents à participer aux élections scolaires. En novembre, on aura des élections scolaires, nous voulons nommer deux ou trois commissaires haïtiens. Donc, on va mettre le paquet pour ça. Et ça va être un début pour les prochaines élections politiques. Mais il manque de leaders. La majorité haïtienne ne fait pas confiance facilement. Elle a tellement été trompée dans le passé". (homme, 56 ans, résident permanent)

Quatre répondants ont dit souhaiter voir aboutir le projet de création d'une fédération des associations haïtiennes au Québec, lancé au début des années 1980, qui consistait, selon l'un des leaders, à rassembler en un même lieu l'ensemble des services offerts par les organismes communautaires haïtiens et à établir une concertation entre les divers organismes pour éviter les doublons. Ce projet, rejeté par l'ensemble des leaders de la communauté haïtienne sous cette forme, semble-t-il, n'a pu voir le jour. Ces répondants croient toutefois que le contexte actuel serait favorable à son aboutissement, peut-être selon des modalités différentes de celles envisagées initialement. L'un d'eux conçoit la possibilité d'une collaboration entre les associations haïtiennes sur des questions précises d'intérêt général:

"C'est possible sur des dossiers bien précis (...) Je souhaite bien qu'il y ait quelque chose pour que les forces dans la communauté haïtienne soient moins éparpillées. Je suis sûr qu'un jour ça viendra, mais en ne me faisant pas trop d'illusions sur la portée d'une telle fédération, parce que, dans une communauté, il n'y a pas d'élections qui nomment le président. On ne peut empêcher personne de mettre sur pied une autre association le lendemain, si la personne le désire, on ne peut pas empêcher un député de financer trois Haïtiens dans son comté pour former une association haïtienne, s'il pense que c'est utile pour lui, etc. Il y aura toujours toutes sortes de petits groupes comme ça, mais au moins qu'il y ait un noyau plus fort qui se dégage (...) La situation en Haïti ça aide aussi, ça peut réussir à débloquer, dans la mesure où, avec un cadre légal accepté en Haïti, les rapports avec le consulat se normaliseraient et ceci pourrait régler certaines tensions qui traversent les associations communautaires. Est-ce que ça sera sur le modèle du Congrès juif, etc.? C'est peut-être ce qui se ferait le plus vite, mais ce n'est pas forcément ce que je souhaiterais d'abord. Le Congrès juif est d'abord un organisme de pression, de lobbying ou autre. Moi, je pense beaucoup plus en termes d'organismes communautaires qui interviennent dans le concret, sur le terrain, et qui peuvent se répartir un certain nombre de dossiers: premier accueil, jeunes, femmes, etc., et qui peuvent travailler à structurer, à encadrer la communauté, à aider à une meilleure adaptation de la communauté, à essayer de débloquer toute l'insertion socio-économique de la communauté, travailler à ce qu'elle soit plus heureuse". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption).

Un projet de fédération s'est concrétisé en décembre 1991. Il vise la formation d'une organisation "parapluie" représentant toutes les associations haïtiennes au Canada<sup>7</sup>.

#### 4.2.4 Solidarité avec Haïti

La canalisation de la solidarité vers le pays d'origine retient l'attention d'au moins treize leaders. On souligne le fait que l'organisation de la coopération avec Haïti demeure importante pour la population d'origine haïtienne car le pays continue de vivre dans des conditions de pauvreté extrême et les problèmes politiques sont loin d'être résolus<sup>8</sup>. La plupart des associations haïtiennes ont ainsi un volet d'action consacré à la solidarité avec Haïti<sup>9</sup>.

Quatre répondants considèrent que l'association haïtienne ne doit pas se contenter de faciliter l'intégration de ses membres à la société d'accueil, mais se préoccuper aussi du sort de la population dans le pays d'origine par le maintien de liens de solidarité étroits avec Haïti:

"Je considère que l'association ethnique peut permettre aux gens de bien se situer ici et de faire leur place ici, et en même temps, d'être solidaires de ce qui se passe en Haïti".  
(femme, 46 ans, citoyenne d'adoption)

Certains contestent le choix ayant prévalu à une certaine période au sein du mouvement associatif haïtien d'accorder la priorité à l'organisation de la solidarité envers Haïti. Les critiques portent davantage sur le dosage que sur l'option elle-même. L'ampleur et l'urgence des problèmes d'adaptation de certains membres de la communauté a incité les organismes, d'ailleurs, à tendre vers un meilleur équilibre entre les deux.

Une partie de l'aide matérielle et financière destinée aux projets de développement provient d'organismes de coopération et de solidarité avec Haïti, notamment du Fonds délégué AQOCI-Haïti, c'est-

---

<sup>7</sup>. Une première conférence des organismes haïtiens à l'échelle du Canada avait lieu en octobre 1992 dans le cadre d'un nouvel organisme, le Conseil national des citoyens et citoyennes d'origine haïtienne du Canada (KONACOH) en vue de faire le bilan des trente années de la communauté haïtienne au Canada et de dégager des perspectives d'avenir, en particulier en matière d'activités d'entraide et d'organisation de la communauté.

<sup>8</sup>. Voir également les propos des leaders rapportés au thème 4.2.4 intitulé "Questions relatives au pays d'origine, in Tardif, Beaudet, Labelle, Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal (1993).

<sup>9</sup>. Une étude portant sur la communauté haïtienne de New York montre que l'un des axes de mobilisation des membres de cette communauté est celui de l'organisation sur une base nationale, en tant qu'opposition à la dictature en Haïti et qu'expression de la solidarité avec la population d'Haïti (Glick Schiller et al., op. cit.: 182-201).

à-dire de subventions reçues par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale pour des projets de coopération en Haïti, réalisés en partenariat avec des organismes canado-haïtiens. Plusieurs des personnes interviewées participent, à titre de représentants de la communauté haïtienne québécoise, à l'attribution et à la gestion de ces fonds.

Un des répondants explique que les associations régionales haïtiennes servent surtout à organiser et à canaliser de l'aide à la région d'origine:

"Les associations régionales, ça aide un peu les villes en Haïti. On envoie des choses à Miragoane, des médicaments, etc. C'est intéressant pour Haïti tout ça. Mais je pense que ce n'est pas tout de penser à Haïti. Haïti, c'est intéressant, c'est bien, on a beaucoup de problèmes, c'est un pays pauvre, on doit l'aider". (homme, 52 ans, citoyen d'adoption)

Un répondant membre de la Confédération des associations régionales haïtiennes explique qu'il s'agit d'un organisme non gouvernemental de coopération internationale se posant comme interlocuteur auprès d'organismes comme l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et qui travaille en partenariat avec les régions d'Haïti pour favoriser leur développement économique (homme, 45 ans, résident permanent).

Tous ne s'accordent pas pour juger utiles les associations régionales. Un leader se dit plus porté à travailler à résoudre le problème haïtien dans son ensemble qu'à se préoccuper seulement de sa région d'origine:

"J'avais au départ un point de vue, je voyais Haïti dans son ensemble et puis je ne voyais pas vraiment des petites associations régionales par-ci par-là. J'ai toujours eu cette conception, du début jusqu'à maintenant. (...) Mon point de vue, c'est qu'il y a un problème haïtien d'ensemble à résoudre, avant de penser à résoudre chacun son petit problème régional, capois, gonaïvien, etc., chacun de son côté... D'autres disent que notre région d'origine est notre port d'attache, qu'il faut faire quelque chose, que ce n'est pas le gouvernement en place qui va le faire. Ce sont vraiment deux points de vue". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Pour éviter la "ghettoïsation", une répondante souhaiterait la création de nouvelles associations multiethniques de solidarité:

"Si on crée une association uniquement haïtienne, c'est encore ghettoïsé. Et je refuse la ghettoïsation. Il peut y avoir des associations purement haïtiennes, mais je souhaite que se créent davantage d'associations qui soient des associations multiethniques, c'est-à-dire qui s'appellent Solidarité Québec-Haïti, Solidarité Afrique-Haïti, etc. De cette façon, quand il y a des interventions à faire, on puisse obtenir des choses pour les gens que l'on

défend. Parce que si ce sont seulement les Haïtiens qui demandent quelque chose, on dira qu'ils sont chimériques. Mais quand les autres interviennent et demandent, c'est parce que les autres perçoivent aussi les problèmes de cette communauté". (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption)

## **5. LA VISION DU LEADERSHIP**

Cette partie traite successivement de la perception qu'ont les personnes rencontrées de leurs propres qualités de leaders, puis de la reconnaissance de ces caractéristiques par leur entourage. Il sera ensuite question des différentes conceptions du leader, des critiques apportées au leadership actuel et de la question du leadership des femmes.

### **5.1 Perception des répondants quant à leur propre leadership**

Invitées à préciser s'ils s'estiment ou non être des leaders de leur communauté d'appartenance, 14 des 20 personnes interrogées affirment se considérer comme tels et cinq déclarent le contraire, tandis qu'une autre n'a pas d'opinion à ce sujet (*voir le tableau 5, en annexe*). Six femmes se considèrent comme des leaders, deux refusent de se voir comme telles et une rapporte ne pas avoir d'opinion à ce sujet. De leur côté, huit des onze hommes se reconnaissent comme leaders. Il semble donc que la majorité des personnes interviewées, tant les femmes que les hommes, se perçoivent comme des leaders.

### **5.2 Perception des répondants quant à la reconnaissance de leur leadership par le milieu**

En ce qui concerne la reconnaissance de leurs qualités de leaders par leur entourage, 18 interviewés croient qu'ils sont considérés comme des leaders par leur communauté, aucun n'affirme ne pas l'être, un estime l'opinion partagée et un autre dit ne pas savoir comment il est perçu. Les neuf femmes s'estiment perçues comme leaders par les membres de leur communauté. Neuf hommes croient être perçus comme leaders, un autre estime l'opinion partagée et un autre n'a pas d'opinion à ce sujet (*voir le tableau 6, en annexe*).

### 5.3 Définition du leader

La conception du leadership varie considérablement parmi les personnes interviewées. Un premier groupe de répondants considère que le leader doit avoir "une certaine vision" des choses, la capacité de "prendre des décisions au nom de ce groupe", de "contrôler des changements dans la communauté", de "définir des orientations" qui seront "suivies". Le pouvoir du leader tiendrait pour certains à son charisme. Les définitions proposées qui vont dans le sens de la capacité de diriger et d'influencer le groupe sont les suivantes:

"Pour moi, un leader c'est une personne qui a une certaine vision des choses et puis qui *impose*, directement ou indirectement, ses vues et ses visées. Quand elles sont sues, elles ont tendance à être utilisées par la grande majorité des gens de la communauté". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

"Le leader, c'est peut-être quelqu'un qui est à la tête d'un groupe, qui *prend des décisions au nom du groupe*, qui a un certain charisme, qui a un certain pouvoir de faire fonctionner le groupe, de *diriger* le groupe". (homme, 48 ans, citoyen d'adoption).

"C'est être capable d'amener, de *contrôler des changements* dans la communauté. Et c'est être *capable* de définir des orientations d'actions et d'être *suivi* par un pourcentage important du groupe". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

"Le leader, c'est la personne qui peut aller chercher d'autres personnes. Et quand elle émettra des idées (...) on se *ralliera* à elle". (femme, 51 ans, citoyenne d'adoption)

"Le leadership, c'est que, les gens ont beaucoup d'idées, ils ont beaucoup de plans, mais ils ont besoin de quelqu'un capable de *structurer ces plans et de les motiver*". (homme, 49 ans, citoyen d'adoption)

"Un leader... c'est presque comme un missionnaire (rires) presque comme un parent pour les gens (...) une personne qui peut leur donner de l'information et qui peut les *aider* à trouver de l'information, qui les *défendra* quelque part, qui portera en haut lieu les revendications de la communauté". (femme, 46 ans, citoyenne d'adoption)

"Le leader *aide* les gens à comprendre, à avancer. Si les gens me considèrent comme leader, sûrement que j'en suis un parce que vraiment je crois que je suis très *connu* de la communauté, et puis j'étais à l'avant-garde de tout.

*Et vous définissez un leader comme quelqu'un qui aide les gens?*

Qui aide les gens et qui *s'implique*". (homme, 52 ans, citoyen d'adoption)

Un deuxième groupe de définitions établit certaines balises à l'exercice de ce pouvoir. On fait appel à la capacité d'"écouter", de "consulter" les gens, d'être la "conscience" du groupe, d'avoir une

"crédibilité", donc de gagner la "confiance" des autres. On implique une capacité d'analyse mais aussi de "nuances", un sens des "responsabilités" de la part du leader, une "transparence", du courage et des convictions et, point important, on admet un rôle du groupe dans la définition des orientations:

"Un leader, c'est quelqu'un qui peut drainer les appuis et c'est quelqu'un qui peut aussi mener les gens qui lui font *confiance* là où ces gens veulent aller. Non pas où lui veut aller, mais là où les gens veulent aller. Atteindre les objectifs que les gens veulent atteindre. Donc, je considère ce leader comme une espèce de *tremplin* pour les autres (...) Mais si on doit être un leader qui dirige tout simplement sans écouter, ce n'est pas du leadership, c'est un leadership négatif. (...) Le peuple n'a jamais conscience de son leader, mais le leader doit représenter la *conscience* de son peuple.

*Le leader peut avoir une influence réelle?*

Oui (...) Mais si vous avez une influence réelle, c'est à cause de la confiance que les gens placent en vous. Mais vous pouvez être un leader fictif, vous pouvez vous affubler du titre de leader et ne pas l'être effectivement.

*Et pour atteindre les objectifs en question?*

Il faut *consulter* les gens. Moi-même, personnellement, à chaque fois que je dois faire quelque chose dans la communauté (...) je me fais toujours le devoir de consulter les gens quand j'ai à faire des présentations sur la communauté haïtienne pour au moins partager les points de vue, afin que les gens puissent se reconnaître". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

"Je pense qu'un leader, c'est quelqu'un qui a une certaine lucidité, une certaine *responsabilité* et qui a le *courage* de défendre des points de vue éclairés, de défendre sa conviction aussi. La qualité du leader, c'est la *transparence et le sérieux* quand il s'agit vraiment de parler au nom de la communauté. Il ne faut pas être machinal, il faut être en mesure de faire des nuances, être capable d'analyser, d'adapter les circonstances à tel et tel type de réalité.

*Vous croyez à l'influence du leader?*

Oui. Et puis l'influence, c'est quelque chose qui s'acquiert avec une certaine *crédibilité* que la personne se bâtit". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

La définition suivante reprend certains des éléments précédents et insiste sur le fait que le leadership n'est pas "quelque chose qui vient d'en haut". C'est une volonté d'influencer, de transmettre des idées, impliquant une capacité d'écoute, de synthèse d'idées et leur transformation en projets proposés au groupe:

*"Est-ce que tu te considères comme une leader?*

Non.

*Est-ce que tu es considérée comme une leader?*

On me l'a déjà dit (...) dans un contexte différent, dans un contexte professionnel (rires). On m'a dit que j'étais une *leader d'opinion* (...) La raison pour laquelle je ne me considère pas comme une leader... je pense qu'il faut *choisir* d'être un leader, il ne suffit pas d'avoir des idées, il faut s'assurer de façon rationnelle que ses idées sont transmises, qu'on influence, et je ne pense pas l'être. (...) Pour moi, le leadership, ce n'est plus un leadership qui vient d'en haut. Un leadership, c'est la capacité de rassembler, *d'écouter*,

*de saisir, de rassembler des idées* et de les offrir en un bouquet commun, pour que les gens s'y retrouvent. (...) On va parler souvent du leader comme étant inspirant. Mais je crois que le leader est surtout inspiré, mais qu'il prend le temps en quelque sorte de faire une sorte de synthèse harmonieuse de tout ce qu'il sent, un leader doit avoir des antennes. Puis à partir de ce moment, il le *traduit en projet* politique, social et ainsi de suite". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Le troisième groupe de définitions semble évacuer la capacité d'influence au profit de la capacité d'écoute. Le leader est un "porte-parole" reconnu par le groupe, qui en détient un mandat, mais aussi une personne qui peut par la critique susciter des changements, qui est capable de prendre le pouls et d'innover, d'adapter la communauté en fonction de la majorité:

"Je ne me considère pas comme un leader, mais cependant je me considère comme un *porte-parole d'une autre parole*, dans le sens où ce que je dis, et les critiques que j'apporte aux oreilles de l'auditoire n'ont jamais été dites, autant en Haïti qu'ici à Montréal: critiquer le fonctionnement des leaders politiques ici à Montréal et les comparer avec la dictature en Haïti. Et ça, ça n'a jamais été dit.

*Quelle est votre définition, votre perception du leadership?*

Dans un premier temps, être *perçu par l'ensemble comme leader*. Et essayer d'*aller au diapason de ce que l'ensemble veut qu'on fasse*". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

"Être leader, on le devient et on le devient en bougeant. Parce que moi je suis intervenue dans cette communauté, il me semble que je répondais à des besoins (...) Je me nourris moi-même, en ce sens que, s'il y a telle chose à faire, j'ai des intuitions, je pars, je fais ça, j'étudie, je vois les besoins, et puis hop! je me lance. (...) Pour moi c'est ça être un leader, *prendre le pouls et innover*. Ce n'est pas une affaire de parler plus haut. (...) C'est être à l'écoute des besoins et être éclairé aussi. Être assez souple pour insuffler quelque chose de nouveau dans la communauté". (femme, 54 ans, résidente permanente)

"Un leader, c'est quelqu'un qui cherche à *travailler à l'adaptation de sa communauté* dans le bassin majoritaire. C'est-à-dire que les gens puissent sentir qu'ils sont partie prenante de cette communauté, et qu'ils ont leur place autant que les autres, même s'ils ne sont pas nés ici". (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption)

*"Et vous avez cette influence de leader?"*

Je ne sais pas. Tantôt c'est moi qui l'ai, tantôt ce sont d'autres qui l'ont. (...) Je n'ai pas toujours été président, il y en a d'autres. (...) On est leader à certains moments, à d'autres on ne l'est pas. Je n'ai pas horreur du mot leader, mais je mets plutôt une réserve, parce que des fois c'est tellement mal interprété. De toute façon un leader tout seul ne peut rien faire. Il faut qu'il y ait *plusieurs leaders*". (...) C'est comme en Haïti, Haïti ne s'en sortira jamais si on continue de cultiver le culte du leader. Parce que ça a existé, et ça existe encore. Les gens cherchent le leader qui va sortir Haïti du pétrin, il n'y en a pas, il n'y en aura pas, en tout cas c'est mon opinion. Il y aura une *équipe*, il y aura des gens bien intentionnés ayant peut-être des *influences diversifiées*, mais qui seuls ne pourront rien faire, sinon en se mettant ensemble pour finir par influencer le climat haïtien, la réalité

haïtienne et faire en sorte que ça atteigne un rayon de 60 pour cent, même 40 pour cent, alors là on commencerait à avoir de l'espoir. Sinon on s'en sortira pas. Et, en général, les Haïtiens s'affublent de moins en moins du titre de leader. Parce que ce n'est pas la réalité qu'on devrait vivre et qu'on essaye de vivre. On essaye de vivre plutôt la *collégialité*, parce que dans la collégialité, il y a plusieurs personnes qui essaient d'émerger ensemble, ou bien tout simplement qui essaient d'influencer un plus grand groupe pour que nous puissions faire quelque chose ensemble. (homme, 45 ans, résident permanent)

#### **5.4 Caractérisation du leadership de la communauté**

##### **5.4.1 Critique du leadership de la communauté**

Une critique déjà citée concerne le manque de coordination entre les associations haïtiennes et le souhait d'une meilleure organisation de la communauté pour mieux répondre aux problèmes d'adaptation de certains de ses membres.

Deux répondants formulent en outre des critiques à l'endroit du leadership de leur communauté. Un seul leader juge le style de leadership "anti-démocratique", invoquant le fait que les leaders ne disposent, selon lui, d'aucun mandat:

"Anti-démocratique, c'est-à-dire qu'un directeur de centre communautaire soit toujours directeur de centre communautaire, sans qu'il y ait jamais d'élections, et que ce directeur communautaire soit le porte-parole dûment autorisé par l'ensemble de la communauté, ce qui est perçu par la communauté québécoise, et ce qui était complètement faux".(homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Il conteste le rôle de défense de la communauté que semblent reconnaître la plupart des répondants, reprochant aux leaders de la communauté de tenter de "gérer" les crises plutôt que de travailler de concert avec l'ensemble de la société à changer les mentalités et à promouvoir l'interculturalisme. Ce témoignage ne semble pas prendre en compte les efforts de concertation menés par les responsables de la communauté haïtienne avec divers autres responsables québécois, en particulier sur les problèmes des jeunes.

"On a toujours attribué aux leaders communautaires le rôle de gérer des crises dans leur communauté. De venir par exemple à la radio ou à la télévision dire que nous avons été abusés par telle chose. Je l'ai toujours perçu de cette façon, alors que je n'ai jamais vu des leaders communautaires prendre l'initiative de discuter de la société multiculturelle dans laquelle on vit depuis plus de dix à 12 ans. On a une société avec un brassage multiculturel. Et ceci tant au niveau des universités, des écoles, des hôpitaux, partout on trouve qu'il y a une mouvance multiculturelle au Québec. On doit maintenant prendre la

décision de ne pas gérer les crises par des petites discussions, mais de travailler en vue qu'il y ait une certaine entente dans l'ensemble de la société. (...)

Alors, jusqu'au moment où on se parle, il semble qu'on ne s'est même pas présenté entre groupes ethniques, on ne s'est même pas dit: je suis haïtien, je viens de tel pays, si je fonctionne de telle façon, c'est parce que il y a tel élément, tel décalage vis-à-vis de vous qui venez de tel endroit, mais maintenant nous vivons au Québec et le Québec a besoin de nous, de notre expertise. Et, maintenant, le Québécois fonctionnera avec nous. Nous allons nous entendre pour mettre au standing une société qui a besoin de l'ensemble de ses ressources". (idem)

Un autre répondant, le même dont les propos ont déjà été rapportés au sujet de la faible coordination existant entre les organismes de la communauté, accuse les leaders de la communauté de n'avoir pas été véritablement au service des immigrants à Montréal et d'avoir refusé l'idée de l'implantation de la communauté. Cette critique telle que formulée ne trouve écho chez aucun autre leader:

"C'est maintenant qu'il va y avoir une communauté haïtienne à Montréal. Il n'y en a jamais eu. On a eu des leaders, mais c'était des leaders qui ne travaillaient pas pour la communauté (...) des gens qui se faisaient un capital politique, d'autres qui faisaient de l'argent et d'autres avaient leurs affaires, mais ils refusaient de voir qu'il n'y avait pas de communauté. Je peux prendre exemple sur moi-même. Je n'ai jamais voulu acheter une maison parce que pour moi, acheter une maison, ça veut dire s'installer définitivement alors que je militais pour le renversement de Duvalier (...) Je n'étais pas le seul, c'était une idée partagée par plusieurs personnes de la petite bourgeoisie bien sûr. Mais à travers nos contacts avec des ouvriers, nous savions que c'était faux. Les gens qui n'ont jamais travaillé dans leur vie en Haïti, qui n'ont jamais été adultes en Haïti, ils ont vu qu'ici ils peuvent travailler, ils peuvent avoir un appartement, ils peuvent avoir des choses que la bourgeoisie haïtienne se permettait. Alors ils se disent que leurs enfants vont rester ici. C'est la petite bourgeoisie qui pensait qu'elle pouvait vivre autrement. Or maintenant, le choix est fait. Il suffit de voir l'ouverture de tant de petits commerces, de dépanneurs, de marchés d'alimentation, d'agences de voyage, etc.". (homme, 56 ans, résident permanent)

#### 5.4.2 Leadership des femmes

Six des neuf femmes rencontrées affirment faire partie de regroupements de femmes noires, de femmes haïtiennes, de femmes immigrantes, ou de femmes québécoises. Dans deux cas seulement, cette participation est décrite comme la principale forme d'engagement communautaire. La section relative aux expériences de vie des répondantes relatives à la question des femmes a déjà abordé certains aspects de cette problématique du leadership des femmes, montrant notamment les différentes options des répondantes en ce qui a trait à la lutte pour l'amélioration de la condition des femmes.

Quatre répondantes ont affirmé avoir eu certaines difficultés à assumer un rôle de leadership dans la communauté, tandis que deux autres n'en auraient pas eu et que deux femmes ne se sont pas prononcées sur cette question. Une femme a évoqué plus globalement la lutte que doivent mener les femmes dans la communauté et dans la société globale contre les préjugés à leur égard.

Parmi les deux répondantes qui ne font état d'aucune difficulté particulière, l'une l'explique par un cheminement s'étant d'abord effectué en marge de la communauté:

"Moi, je n'ai jamais eu de difficultés, parce qu'au moment où j'aurais pu en avoir, j'avais en quelque sorte fait ma réputation ailleurs. Je dirais que le fait (...) que j'aie oeuvré beaucoup dans un milieu québécois, c'est après, paradoxalement, que j'ai retrouvé la communauté haïtienne (...) Donc, je n'ai pas eu ce type de difficulté-là. Mais j'imagine que j'aurais pu en avoir, si j'avais suivi le chemin inverse". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

L'autre affirme n'avoir pas rencontré de résistance comme femme, mais que des divergences de vues avec certains autres intervenants se sont manifestées:

"J'ai vu qu'on n'était pas du tout sur la même longueur d'ondes. Moi je voyais certains objectifs pour la maison et ces personnes-là en voyaient d'autres. En général ce sont des gens qui se sont retirés, je ne dirais pas que c'est parce que j'étais une femme. Non, je dirais plus que c'est parce que les objectifs étaient très divergents" (femme, 49 ans, citoyenne d'adoption)

Trois répondantes affirment avoir rencontré des problèmes dans le cadre de leurs activités au sein de la communauté. Dans un cas, une femme dit avoir été confrontée à une opposition systématique de la part de personnes habituées à un style de leadership masculin. Deux autres ont eu des problèmes avec des dirigeants et affirment n'avoir reçu aucun appui dans leur environnement immédiat. L'une des deux a vécu ce conflit dans les années 1970: "À un moment donné, j'ai été rejetée, et c'était clair et net pour moi que ce n'était pas une affaire de communauté, mais une affaire d'hommes et de femmes qui se jouait. (...) Vous voulez mettre une fêlure ? jamais. Et j'ai continué" relate-t-elle (femme, 54 ans, résidente permanente). L'autre dit avoir vécu une résistance similaire de la part d'un homme, alors qu'elle était coordonnatrice d'un organisme, et dit n'avoir pas trouvé de solidarité auprès de ses collègues de travail (femmes, 51 ans, citoyenne d'adoption).

La quatrième souligne que les femmes ont dû lutter, au sein de son association, contre les préjugés des membres de la communauté, pour se tailler une place, et qu'elles y ont réussi, affirmant, à propos de

cet organisme important de la communauté, que "ce sont des femmes qui (y) travaillent (...) de la direction au secrétariat, ce sont des femmes. Nous avons beaucoup lutté aussi pour arriver à ça, dans la communauté et au sein de notre association. Il y a des hommes qui travaillent avec nous, mais vraiment les postes décisionnels ce sont des femmes qui les ont ici" (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption).

Au niveau des relations interpersonnelles et non plus du leadership, une autre femme dit avoir fait fi des préjugés de membres de la communauté à son égard dus à son refus de se conformer à la conception du rôle des femmes en vigueur parmi la population d'origine haïtienne.

"Dans la communauté haïtienne, le rôle des femmes est très défini, de même que le rôle des hommes. Et la femme haïtienne, même si elle n'est pas heureuse dans une relation, dans un mariage, sa tendance est de continuer, car ça paraît bien aux yeux de la communauté d'être une femme mariée, de se cacher derrière un homme, c'est un statut social. Alors ce qu'on me reproche, c'est que moi (...) je n'ai pas besoin d'un gars pour me cacher en arrière. (...) J'ai donc eu certaines difficultés, mais ça ne m'a pas empêché de continuer et de franchir les barrières des préjugés". (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption)

Les obstacles que rencontrent les femmes haïtiennes désireuses de jouer un rôle de leadership sont, selon l'une des femmes interviewées, de deux ordres. Il y a les limites fixées à toutes les femmes, à l'intérieur de la communauté haïtienne comme dans la société en général, et qui concernent l'imposition d'un rôle spécifique, et le fait que les problèmes de discrimination raciale priment sur les problèmes de discrimination selon le sexe:

"Je pense à deux types d'obstacles. L'obstacle général que rencontrent toutes les femmes, dû à l'image qu'on a de la femme et de ce qu'elle doit être, l'obstacle de type machiste, qui est généralisé. Le deuxième obstacle, c'est que l'originalité d'un mouvement féministe haïtien risque d'entrer en contradiction, à ce stade-ci, avec l'ensemble des problèmes vécus par les Haïtiens en tant que Noirs, en tant que gens d'une communauté culturelle différente, et on a tendance à accorder une priorité à la couleur plutôt qu'au sexe. Je pense que, avec les accents culturels qui nous sont propres, ce sont les difficultés que la plupart des femmes noires ont. La difficulté de l'originalité d'un discours dans leur communauté". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

#### 5.4.3 Leadership religieux

Quatorze des 20 leaders ont exprimé leur opinion sur le leadership religieux qui est présent au sein de la communauté haïtienne. Un seul d'entre eux nie l'existence d'un tel leadership.

Une répondante se dit impressionnée par le succès obtenu par certaines sectes protestantes auprès des jeunes par le biais d'activités sportives, ou de chorales (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption). Plusieurs autres critiquent cependant l'immense pouvoir que détiendraient certains pasteurs protestants. Selon une répondante, les pasteurs, "ce sont les vrais leaders en quelque sorte, tellement ils ont le monde derrière eux". Elle qualifie ce leadership de "très conservateur" (femme, 51 ans, citoyenne d'adoption), et lui reproche de chercher à garder les gens sous leur contrôle, à "diriger leur vie".

Un répondant critique le "pouvoir presque absolu du pasteur sur ses fidèles, sa "prise en charge presque complète de l'individu en termes de réseaux d'entraide", qui a pour effet d'isoler l'individu (homme, 44 ans, citoyen d'adoption). Les fidèles des Églises protestantes sont, selon un autre répondant, "des gens très soumis à leur pasteur", et même "asservis", "qui vivent dans leur univers d'église, qui oublient tout ce qui se passe au niveau de leur propre communauté, au niveau de la communauté d'accueil" (homme, 42 ans, citoyen d'adoption).

## CONCLUSION

Les répondants d'origine haïtienne participent à 4,2 organismes, en moyenne, et la participation moyenne des femmes est supérieure à celle des hommes. Les femmes et les hommes sont représentés dans la même proportion sur les conseils d'administration ou les comités exécutifs. Une majorité de répondants exerce ses fonctions en qualité de bénévoles. Une caractéristique marquante de l'engagement des leaders haïtiens interviewés semble leur importante présence la fois dans le réseau associatif haïtien et dans des organismes de la société québécoise, cette dernière forme dominant même les autres. La participation des hommes est proportionnellement plus importante dans des organismes de la société québécoise ou canadienne que dans des associations haïtiennes, alors que c'est le contraire chez les femmes. Près de la moitié des participations des répondants ont pour cadre des associations et organismes d'entraide. La présence des femmes se concentre nettement dans les associations d'entraide, tandis que l'engagement des hommes est plus diversifié.

Le contexte politique haïtien a provoqué ou influencé le départ d'Haïti d'un grand nombre des répondants et la situation politique en Haïti a été un facteur important de leur engagement communautaire au Québec. La plupart ont vécu dans un milieu familial relativement politisé qui était identifié à l'un des partis d'opposition à Duvalier ou qualifié d'antiduvallériste. Plusieurs ont fait état de l'engagement social de leurs parents, en particulier de leur père, mais certains ont souligné l'adhésion de leur mère à la Ligue d'action féminine ou ses activités à caractère humanitaire. Plusieurs des répondants ont adhéré à des mouvements de jeunesse catholiques en Haïti, ont assumé des responsabilités dans leurs écoles ou participé à des activités sportives ou culturelles, à des mouvements étudiants, ou ont fréquenté des milieux féministes, communautaires, politiques ou multiethniques aux États-Unis et au Québec.

Certains leaders ont situé leur engagement communautaire initial en fonction d'expériences se rattachant à des préoccupations propres à la communauté haïtienne, soit une démarche collective ayant mené à la création d'une association haïtienne, la participation à une association haïtienne, ou une sollicitation de la part de responsables de la communauté. Un grand nombre de répondants ont décidé, face à l'ampleur des problèmes vécus par les nouveaux immigrants haïtiens ou les minorités ethniques en général, d'apporter leur contribution à la solution de ces problèmes dans le cadre d'organismes communautaires haïtiens, multiethniques ou à majorité québécoise. Certains ont voulu résoudre des problèmes de légalisation de statut, d'autres se sont consacrés aux problèmes d'intégration, problèmes de

discrimination raciale), d'autres encore ont choisi l'action politique. Quelques femmes ont rattaché leurs expériences dans des groupes de femmes à un sentiment d'exclusion politique et à une démarche autonomiste et identitaire, ou à un désir d'accroître l'autonomie des femmes et d'améliorer leur condition.

La moitié des répondants ont dit accorder la priorité à l'intervention dans le cadre d'associations monoethniques, bien que la plupart aient insisté sur le rôle complémentaire des divers types d'organismes. Parmi la majorité de leaders qui ont dit privilégier les associations monoethniques, certains ont indiqué qu'il s'agissait d'un choix personnel, mais la plupart ont affirmé vouloir contribuer à résoudre les problèmes d'adaptation vécus par des personnes d'origine haïtienne au Québec ou invoqué leur attachement à leur pays d'origine. Ceux qui ont exprimé leur préférence pour les organismes multiethniques ont noté l'importance de travailler à tous les niveaux pour amener des changements et favoriser l'intégration et les échanges avec les autres communautés, ou affirmé que leur sentiment d'appartenance ne se restreignait pas à la communauté haïtienne ou fait valoir l'avantage de répondre aux besoins de l'ensemble des groupes. Certains ont souligné que l'appartenance à des structures plus larges, à la fois multiethniques et québécoises, favorisait une plus grande ouverture à l'ensemble de la société. La plupart des leaders se sont dits convaincus de la nécessité des organismes fondés sur une identité noire, sans leur accorder une importance exclusive, soulignant leurs limites dans la lutte contre la discrimination.

Une majorité de leaders ont attribué aux associations monoethniques un rôle d'intégration de leurs membres à la société globale, en assurant la liaison entre la société d'accueil et la communauté haïtienne afin de permettre aux immigrants d'assimiler leurs expériences et de comprendre le fonctionnement du système ainsi que les valeurs de la société d'accueil. Certains ont dit concevoir cette fonction d'adaptation comme une première étape nécessaire, un "dépannage", qui ne devrait pas se prolonger indéfiniment afin de permettre un "brassage" avec le reste de la population québécoise.

Plusieurs répondants ont insisté sur l'importance de préserver leur identité ethnoculturelle collective. C'est d'ailleurs en grande partie à cause de cette spécificité culturelle qu'on juge que l'intégration doit se réaliser par l'intermédiaire de la communauté. Les rapports avec le pays d'origine ont changé, ont noté plusieurs leaders, qui ont souligné le fait qu'on ne peut plus s'attendre à des retours massifs en Haïti, ce qui implique de mieux coordonner l'action communautaire haïtienne et d'assurer la défense d'une communauté très ciblée. La plupart ont relevé la nécessité de défendre leur communauté

et d'en assurer la représentation, surtout en raison des problèmes de discrimination, de racisation et d'intégration que vivent en particulier les jeunes.

Une autre fonction reconnue aux organismes communautaires, celle de canaliser la solidarité envers le pays d'origine, a retenu l'attention d'une forte majorité de répondants. On a fait remarquer que l'organisation de la coopération avec Haïti demeurerait importante pour la population d'origine haïtienne, étant donné le fait que le pays continue de vivre dans des conditions de pauvreté extrême et que les problèmes politiques demeurent entiers.

En ce qui concerne la question de la perception des répondants quant à leur propre leadership et quant à l'identification de leur leadership par le milieu, la plupart ont estimé être leaders de leur communauté et être reconnus comme tels au sein de leur communauté. Les visions du leadership qu'ils ont proposées impliquent un éventail très large de définitions, certaines privilégiant la capacité d'influencer, de diriger les autres et d'être suivi, alors que d'autres font appel à la capacité d'"écouter", de "consulter" les gens, d'être le "porte-parole" du groupe, de détenir un mandat démocratique.

Certains répondants ont formulé des critiques à l'endroit du leadership de leur communauté. Certains ont dit souhaiter que leur communauté soit mieux organisée, de manière à répondre plus efficacement aux problèmes posés par l'adaptation des nouveaux immigrants. Quelques-uns ont reproché aux leaders d'avoir proportionnellement consacré trop de temps à la solidarité avec Haïti, les critiques portant davantage sur le dosage que sur l'option elle-même. Certaines répondantes ont affirmé avoir rencontré de l'opposition à l'exercice d'un leadership au sein de la communauté à cause des préjugés d'une partie de ses membres et de certains leaders. Les obstacles que rencontrent les femmes haïtiennes dans l'exercice d'un leadership, consistent dans l'imposition d'un rôle spécifique (il s'agit à la fois d'un obstacle commun à toutes les femmes de la société et spécifiques à la communauté), et le fait que les problèmes de discrimination raciale priment sur les problèmes de discrimination selon le sexe.

Plusieurs leaders ont dénoncé l'immense pouvoir que détiendraient certains pasteurs protestants ainsi que leur conservatisme. Leur mode d'encadrement des fidèles se caractériserait par une prise en charge presque complète de l'individu en termes de réseaux d'entraide, qui isolerait celui-ci plutôt que de favoriser son intégration à la société globale.

**ANNEXE: TABLEAUX SUR LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS D'ORIGINE HAÏTIENNE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE**

**TABLEAU 1 A:** Répartition des participations des leaders d'origine haïtienne, en fonction du sexe des leaders et de leur niveau de responsabilité

	<b>HOMMES</b>	<b>FEMMES</b>	<b>TOTAL</b>
CONSEIL D'ADM./ COMITÉ EXÉCUTIF	10	10	20*
MEMBRE ACTIF	18	13	31
EMPLOYÉ	3	2	5
MEMBRE ORDINAIRE	6	14	20
MEMBRE FONDATEUR	3	3	6**
AUTRES *	2	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>84</b>

\* Il s'agit de participations à titre de responsable religieux et de représentant d'un parti politique.

**TABLEAU 1 B:** Répartition en pourcentage des participations des leaders d'origine haïtienne, en fonction du sexe des leaders et de leur niveau de responsabilité

<b>RESPONSABILITÉ</b>	<b>HOMMES</b>	<b>FEMMES</b>	<b>TOTAL</b>
CONSEIL D'ADM./ COMITÉ EXÉCUTIF	24 %	24 %	24 %
MEMBRE ACTIF	43 %	31 %	37 %
EMPLOYÉ	7 %	5 %	6 %
MEMBRE ORDINAIRE	14 %	33 %	24 %
MEMBRE FONDATEUR	7 %	7 %	7 %
AUTRES	5 %	-	2 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

**TABLEAU 2 A:** Répartition des participations des leaders d'origine haïtienne, en fonction du sexe des leaders et de la composition des associations et organismes

COMPOSITION	HOMMES	FEMMES	TOTAL
HAÏTIENNE	12	17	29
MULTIETHNIQUE IDENTITÉ NOIRE	3	7	10
MULTIETHNIQUE	5	3	8
SOC. QUÉBÉCOISE/ CANADIENNE	21	14	35
AUTRE **	1	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>42*</b>	<b>84</b>

\* Huit de ces participations portent sur des regroupements de femmes ou s'intéressent à la condition des femmes; il s'agit de deux associations haïtiennes, de trois associations multiethniques de la population noire, d'une association multiethnique et de deux organismes de la société québécoise.

\*\* Comprend des participations à des organismes à charte internationale

**TABLEAU 2 B:** Répartition en pourcentage des participations des leaders d'origine haïtienne, en fonction du sexe des leaders et de la composition des associations et organismes

COMPOSITION	HOMMES	FEMMES	TOTAL
HAÏTIENNE	29 %	41 %	34,5%
MULTIETHNIQUE IDENTITÉ NOIRE	7 %	17 %	12 %
MULTIETHNIQUE	12 %	7 %	9,5%
SOC. QUÉBÉCOISE/ CANADIENNE	50 %	33 %	42 %
AUTRE	2 %	2 %	2 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

**TABLEAU 3 A: Répartition des participations des leaders d'origine haïtienne, en fonction du sexe des leaders et du type d'associations et d'organismes**

<b>TYPE D'ORG.</b>	<b>HOMMES</b>	<b>FEMMES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>ENTRAIDE</b>	<b>11</b>	<b>25</b>	<b>36</b>
Entraide générale	6	7	13
Réfugiés/ immigrants	1	-	1
Jeunes	0	2	2
Femmes	0	8	8
Ass. régionales	1	2	3
Regroupements professionnels	3	4	7
Aide financière	0	2	2
<b>ORG. ÉDUCATIFS</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>ORG. CULTURELS</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
Activités socioculturelles	1	0	1
Dialogue interculturel	2	1	3
<b>ORG. RELIGIEUX</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>ORG. POLITIQUES</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>19</b>
Mouvements de défense	4	2	6
Mouvements et partis politiques	5	2	7
Solidarité Haïti	3	2	5
Solidarité internationale	0	1	1
<b>AUTRE TYPE</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>23</b>
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>84</b>

**TABLEAU 3 B:** Répartition en pourcentage des participations des leaders d'origine haïtienne, en fonction du sexe des leaders et du type d'associations et d'organismes

<b>TYPE D'ORG.</b>	<b>HOMMES</b>	<b>FEMMES</b>	<b>TOTAL</b>
ORG. D'ENTRAIDE	26 %	60 %	43 %
ORG. ÉDUCATIFS	2 %	-	1 %
ORG. CULTURELS	7 %	2 %	5 %
ORG. RELIGIEUX	2 %	-	1 %
ORG. POLITIQUES	29 %	17 %	23 %
AUTRE TYPE *	34 %	21 %	27 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

\* Les participations attribuées à cette catégorie se répartissent comme suit:

- organismes de concertation: 8 (9,5%);
- comités consultatifs et organismes parapublics: 8 (9,5%);
- médias: 4 (5%);
- autres: 3 (3%)

**TABLEAU 4 A:** Répartition des participations des leaders d'origine haïtienne, en fonction du sexe des leaders et du rayonnement géographique des associations et organismes

RAYONNEMENT	HOMMES	FEMMES	TOTAL
RÉGIONAL	18	19	37
PROVINCIAL	13	18	31
NATIONAL	9	3	12
AUTRE *	1	1	2
INTERNATIONAL**	1	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>84</b>

\* Comprend une participation à un parti politique haïtien et une autre à un organisme agissant en liaison avec Haïti et avec les États-Unis

\*\* Il s'agit de participations à des organismes à charte internationale

**TABLEAU 4 B** Répartition en pourcentage des participations des leaders d'origine haïtienne, en fonction du sexe des leaders et du rayonnement géographique des associations et organismes

RAYONNEMENT	HOMMES	FEMMES	TOTAL
RÉGIONAL	43 %	45 %	44 %
PROVINCIAL	31 %	43 %	37 %
NATIONAL	21 %	7 %	14 %
AUTRE	2,5 %	2,5 %	2,5 %
INTERNATIONAL	2,5 %	2,5 %	2,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

**TABLEAU 5:** Répartition des répondants d'origine haïtienne, en fonction de leur sexe et de leur perception de leur propre leadership

<b>AUTOPERCEPTION</b>	<b>HOMMES</b>	<b>FEMMES</b>	<b>TOTAL</b>
Se considère comme leader	8	6	14
Ne se considère pas comme leader	3	2	5
N'a pas d'opinion à ce sujet	0	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>20</b>

**TABLEAU 6:** Répartition des leaders d'origine haïtienne, en fonction de leur sexe et de leur évaluation de leur perception par le milieu

<b>PERCEPTION PAR LE MILIEU</b>	<b>HOMMES</b>	<b>FEMMES</b>	<b>TOTAL</b>
S'estime considéré comme leader	9	9	18
Ne s'estime pas considéré comme leader	0	0	0
Estime l'opinion partagée	1	0	1
N'a pas d'opinion à ce sujet	1	0	1
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>20</b>

## BIBLIOGRAPHIE SPÉCIFIQUE

DÉJEAN P., Les Haïtiens au Québec, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978.

DORAIS L.J., Les associations vietnamiennes à Montréal, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, 1990.

GHIGLIONE, R. et MATALON, B., Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

GLICK SCHILLER, N., "All in the Same Boat ? Unity and Diversity in Haïtian Organizing in New York", in Sutton C.R., Chaney (eds.), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies, 1987.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Profil des communautés culturelles du Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1991.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire des organismes des communautés culturelles du Québec, Les Publications du Québec, Québec, 1990.

HERBERG, E.N., Ethnic Groups in Canada. Adaptations and Transitions, Toronto, Nelson Canada, 1989.

ICART J.C., "La communauté haïtienne de Montréal", Relations, juillet-août 1980.

ICART J.C., Négriers d'eux-mêmes, Montréal, Centre international de documentation et d'information haïtien, caraïbéen et afro-canadien, 1987.

LABELLE M., Problématique de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 1, 1993.

LABELLE M., LAROSE S., PICHÉ V., "Émigration et immigration: les Haïtiens au Québec", Sociologie et sociétés, vol. 15, no. 2, 1983.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

MILES R., Racism, London and New York, Routledge, 1989.

MORIN F., "Les Haïtiens à New York", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

NOVAK M. America and the New Ethnicity, N.Y., Kennikat Press, 1979.

OMI N., WINANT H., "Racial Theory in the Post-War United States: A Review and Critique", Sage Relations Abstracts, vol. 12, no 2, 1987.

POIRIER, J., CLAPIER-VALLADON, S., RAYBAUT, P., Les récits de vie. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

Répertoire des organismes de Centraide, Centraide, Montréal, 1991-1992.

Répertoire des services communautaires du Grand Montréal, Centre de référence du Grand Montréal, Montréal, 1990.

TARDIF F., LABELLE M., Profils socio-démographiques des leaders d'origine italienne, juive, haïtienne et libanaise interviewés dans le cadre de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 2 , 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 13, 1993.

TERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 17, 1993.

**TRAVAUX ISSUS DE LA RECHERCHE *ETHNICITÉ ET PLURALISME. LE DISCOURS DE LEADERS D'ASSOCIATIONS ETHNIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL***

**RAPPORTS DE RECHERCHE**

LABELLE M., Problématique générale de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 1, 1993.

TARDIF F., LABELLE M., Profils socio-démographiques des leaders d'origine italienne, juive, haïtienne et libanaise interviewés dans le cadre de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 2, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 3, 1993.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 4, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 5, 1993.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 6, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 7, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 8, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 9, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 10, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 11, 1993.

TERRIEN M., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 12, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 13, 1993.

BEAUDET G., TARDIF F., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 14, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 15, 1993.

TERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 16, 1993.

TERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 17, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 18, 1993.

## **MÉMOIRES DE MAÎTRISE RELIÉS À LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE**

ABOUD B., Community Associations and their Relations with the State. The Case of the Arab Associative Network of Montreal. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, 1992.

TARDIF F., Le discours de leaders de regroupements multiethniques sur la société québécoise et les relations interethniques au Québec: mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1991.

TERRIEN M., Le discours de leaders de communautés ethniques de la région de Montréal sur l'ethnicité, le culture et le mouvement associatif: mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, mai 1993.

## **PUBLICATIONS**

LABELLE M., TERRIEN M., LÉVY J., "Ethnicité et mouvement associatif. Perspectives de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Canadian Ethnic Studies, à paraître.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., LÉVY J., "La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

LABELLE M., TERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

## **En préparation**

LABELLE M., "Nation et ethnicité. Perspectives théoriques à propos du Québec", in Actes du Colloque de l'ACSALF, Entre tradition et universalisme, ACFAS, Université du Québec à Rimouski, mai 1993, à paraître.

LABELLE M., LÉVY J., Ethnicité et pluralisme. Le discours des leaders d'associations de communautés ethniques, (titre provisoire), manuscrit en préparation.

## **COMMUNICATIONS**

LABELLE M., "Racisme et ethnocentrisme. Les perceptions de leaders d'associations communautaires italiennes, juives, haïtiennes et libanaises de la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université du Québec à Rimouski, mai 1993.

LABELLE M., "Les enjeux de l'intégration économique. Perceptions de leaders d'associations communautaire haïtiennes", Colloque Les jeunes des minorités noires, questions sociales et système de justice, Université du Québec à Montréal, avril 1993.

LABELLE M., "Le discours de leaders de communautés ethniques et la question nationale", Conférence organisée dans le cadre des activités de l'équipe FCAR: Groupe de recherche sur les relations ethniques et le racisme, département de sociologie, Université du Québec à Montréal, octobre 1992.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., THERRIEN M., "Le discours sur la question nationale: le cas des leaders ethniques de la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université de Montréal, mai 1992.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif immigré dans la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université de Montréal, mai 1992.

LABELLE M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders, Colloque L'édification d'une nation: le passé, le présent et l'avenir, Onzième congrès biennal de l'Association canadienne pour les études ethniques, Winnipeg, octobre 1991.

LABELLE M., "Le communautarisme de l'immigration haïtienne au Québec: le discours comparé des leaders d'associations", Colloque La recomposition des espaces sociaux: Migrations, réseaux, diasporas. IRESCO, CNRS, Paris, octobre 1991

LABELLE M., "Le débat sur la culture ethnique, la culture nationale, et la culture civile: réflexions sur les enjeux de l'intégration des minorités ethniques au Québec", Colloque Culture ethnique, culture civique et culture nationale", Congrès de l'ACFAS, Université de Sherbrooke, mai 1991.

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

ABU-LABAN B., The Olive Branch in the Family Tree: the Arabs in Canada, Toronto, McClelland and Stewart, 1980.

ABU-LABAN B., The Lebanese in Montreal, Communication présentée au Center for Lebanese Studies, Conference on Lebanese Emigration, St. Hugh's College, Oxford, 1989.

ABU-LABAN Y., STASIULIS D., "Ethnic Pluralism under Siege: Popular and Partisan Opposition to Multiculturalism", Canadian Public Policy- Analyse de Politiques, vol. 28, no 4, 1992.

Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Québec, Les Publications du Québec, 1987.

ALCINDOR M., La lutte contre le racisme au Québec et au Canada: stratégie d'intervention planifiée ou escarmouche contre l'innomé, Notes pour une allocution présentée par Maryse Alcindor à l'Université du Québec à Montréal le 5 novembre 1992.

ANCTIL P., CALDWELL G., Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.

ANCTIL P., "Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal", Recherches sociographiques, vol. 25, no 3, 1984.

ANDERSON A.B., FRIDERES J., Ethnicity in Canada. Theoretical Perspectives, Toronto, Butterworths, 1981.

ANTHIAS F., "Race and Class Revisited. Conceptualising Race and Racisms", The Sociological Review, vol. 38, no 1, 1990.

ASSIMOPOULOS N., HUMBLET J.E., "Les immigrés et la question nationale: étude comparative des sociétés québécoise et wallonne", Studi Emigrazione - Études migrations, no 86, 1987.

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS ITALO-CANADIENS (CIBAP), "Un avenir prospère", Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

AUDET B., Les caractéristiques de la population immigrée au Québec au recensement de 1981, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1987.

BAILLARGEON M., Langue maternelle: importance des populations linguistiques du Québec et de la région de Montréal en 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.

BAKER D.G., Race, Ethnicity, and Power, London, Routledge and Kegan Paul, 1983.

BAKER D.G., "Ethnicity, Development and Power: Canada in Comparative Perspective", in Isajiw W., Identities. The Impact of Ethnicity on Canadian Society, Toronto, Peter Martin, 1977.

- BAKER M., The New Racism, London, Junction Books, 1981.
- BALIBAR E., "Y a-t-il un "néo-racisme", in Balibar E., I. Wallerstein (dir.), Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.
- BALIBAR E., WALLERSTEIN E., Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.
- BARTH F., Ethnic Groups and Boundaries, Boston, Little, Brown and Company, 1969.
- BAUREISS G., "Towards a Theory of Ethnic Organizations", Canadian Ethnic Studies, vol. 14, no 2, 1982.
- BEAUD S., NOIRIEL G., "L'assimilation: un concept en panne", in Revue internationale d'action communautaire, vol. 21, no 61, 1989.
- BELL D., "Ethnicity and Social Change", in Glazer N., Moynihan D. (eds), Ethnicity, Theory and Experience, Harvard University Press, 1975.
- BELL D., Les contradictions culturelles du capitalisme, Paris, Les Presses universitaires de France, 1979.
- BENJAMIN C., Origine ethnique: premières données du recensement de 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.
- BERTHELOT J., Apprendre à vivre ensemble. Immigration, société et éducation, Québec, Centrale de l'enseignement du Québec, 1990.
- BLACK J.H., LEITHNER C., "Immigrants and Political Involvement in Canada: the Role of the Ethnic Media", Canadian Ethnic Studies, vol. 20, no 1, 1988.
- BLAUNER R., Racial Oppression in America, New York, Harper and Row, 1972.
- BONACICH E., MODELL J., The Economic Basis of Ethnic Solidarity, Berkeley, University of California Press, 1980.
- BONIN D., "L'immigration au Québec en 1990: à l'heure des choix", in Watts R.L., Brown D.M. (eds), Canada: the State of the Federation.1990, Kingston, Institute of Intergovernmental Relations, 1990.
- BOURQUE G., DUCHASTEL J., "L'État canadien et les blocs sociaux", in Boismenu G., Bourque G., Denis R., Duchastel J., Jalbert L., Salée D. (dir.), Espace régional et nation, Montréal, Boréal, 1983.
- BOURQUE G., "Société traditionnelle, société politique et sociologie québécoise 1945-1980", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.
- BRETON R., The Governance of Ethnic Communities, New York, Greenwood Press, 1991.

BRETON R., ISAJIW W., KALBACH W.E., REITZ J., Ethnic Identity and Equality, University of Toronto Press, 1990.

BRETON R., "La communauté ethnique, communauté politique", Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2, 1983.

BRETON R., "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants", American Journal of Sociology, vol. 70, 1964.

BRYM R.J., SHAFFIR W., WEINFELD M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

BRYM R.J., Fox B.J., From Culture to Power, Toronto, Oxford University Press, 1989.

BUCHANAN STAFFORD S., "Language and Identity: Haitians in New York", in Sutton C.R., Chaney (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies, 1987.

CALDWELL G., FOURNIER D., "The Quebec Question: a Matter of Population", Canadian Journal of Sociology, vol. 12, nos 1-2, 1987.

CALDWELL G., WADDELL E., Les Anglophones du Québec. De majoritaires à minoritaires., Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.

CAMPANI G., Pluralisme culturel en Europe. Cultures européennes et cultures des diasporas. L'exemple de la diaspora italienne, Paris, texte ronéotypé, 1991.

CAMPANI G., Les réseaux familiaux, villageois et régionaux des immigrés italiens en France, Paris, texte ronéotypé, 1991.

CAMPANI G., CATANI M., "Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes", Revue européenne des migrations internationales, vol. 1, no 2, 1985.

CAMPANI G., CATANI M., PALIDDA S., "Italian Immigrant Associations in France", in Rex J., Joly D., Wilpert C., Immigrant Associations in Europe, Gower, 1987.

CAPPON P., Conflits entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.

CASTLES S., BOOTH H., WALLACE T., Here for Good. Western Europe's New Ethnic Minorities, London, Pluto Press, 1984.

CASTLES S., KOSACK G., Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe, London, Oxford University Press, 1973.

CATANI M., "Le transnational et les migrations. Individualisation et interaction entre systèmes de valeur", Peuples méditerranéens, nos 35-36, 1986.

CATANI M., PALIDDA S., Le rôle du mouvement associatif dans l'évolution des communautés immigrées, Paris, FAS, DPM, ministère des Affaires sociales, 1987.

CAZEMAJOU J., MARTIN J.P., La crise du melting-pot, Paris, Aubier Montaigne, 1983.

CHAN K.B., "Perceived Racial Discrimination and Response: An analysis of Perceptions of Chinese and Indochinese Community Leaders", Canadian Ethnic Studies, vol. 19, no 3, 1987.

CHAN K.B., "The Chinese from Indochina in Montreal: a Study in Ethnic Voluntary Association, Community Organization and Ethnic Boundaries", IN Dorais L.J., Chan K.B., Indra D.M. (dir), Ten Years Later: Indochinese Communities in Canada, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques, 1988.

CHICHA-PONTBRIAND M.T., "Les jeunes des minorités visibles et ethniques sur le marché du travail: une situation doublement précaire", Identité et intégration. Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

COHEN Y., LÉVY J., BERDUGO-COHEN M., Juifs marocains à Montréal, Montréal, VLB Editeur, 1987.

COHEN P., "Ethnicity: Problems and Focus in Anthropology", Annual Review of Anthropology, vol. 7, 1978.

COLBURN D.R., POZZETTA G.E., America and the New Ethnicity, New York, Port Washington, 1979.

COMMISSION D'ÉTUDE DES QUESTIONS AFFÉRENTES A L'ACCESSION DU QUÉBEC A LA SOUVERAINETÉ, L'avenir politique et constitutionnel du Québec, Assemblée nationale, 1990.

CONGRÈS NATIONAL DES ITALO-CANADIENS (RÉGION QUÉBEC) & FILEF, Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION DU QUÉBEC, L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec, Avis à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, 1990.

CONSTANTINIDES S., "Ethnicité et pluralisme culturel", Revue internationale d'action communautaire, vol. 14, no 54, 1985.

CRETE J., ZYLBERBERG J., "Une problématique floue: l'autoreprésentation du citoyen au Québec", in Colas D., Emeri C., Zylberbergh J.,(eds), Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

DE RUDDER V., "L'obstacle culturel: la différence et la distance", L'Homme et la société, nos 77-78, 1985.

DÉJEAN P., Les Haïtiens au Québec, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978.

DELANOI G., TAGUIEFF P.A., Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité, Paris, Éditions Kimé, 1991.

DESCHAMPS G., Les communautés culturelles: identification ethnique, rapports avec la société francophone et compétence et usages linguistiques, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, 1990.

DORAIS L.J., CHAN K.B., INDRA D., Ten Years Later: Indochinese Communities in Canada, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques, 1988.

DORAIS L.J., Les associations vietnamiennes à Montréal, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, 1990.

DORAIS L.J., "Refugee Adaptation and Community Structure: the Indochinese in Quebec City, Canada", International Migration Review, vol. 25, no 3, 1991

DORAIS L.J., "Les réfugiés d'Asie du Sud-Est à Québec", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

DRIEDGER L., "Jewish Identity: the Maintenance of Urban Religious and Ethnic Boundaries", Ethnic and Racial Studies, vol. 3, no 1, 1980.

DUMONT F., HARVEY F., "La recherche sur la culture", Recherches sociographiques, vol. 26, nos 1-2, 1985.

EDWARDS R.C., REICH M., WEISSKOPF T.E., The Capitalist System, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1972.

ELAZAR D.J., The Other Jews. The Sephardim Today, New York, Basic Books, 1989.

ELAZAR D.J., WALLER H.M. Maintaining Consensus. The Canadian Jewish Polity in the Postwar World, The Jerusalem Center for Public Affairs, University Press of America, 1990.

ELBAZ M., "La question ethnique dans la sociologie québécoise: critiques et questions", Anthropologie et sociétés, vol. 7, no 2, 1983.

ELBAZ M., "D'immigrants à ethniques: analyse comparée des pratiques sociales et identitaires des Sépharades et Ashkénazes à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

ELBAZ M., "Les immigrants dans la cité: les sciences sociales et la question de l'Autre au Québec", Montréal, IIIe Colloque du Regroupement québécois des sciences sociales, 1990.

FÉDÉRATION DE LA PRESSE ITALO-CANADIENNE, Mémoire pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

FINKIELKRAUT A., La défaite de la pensée, Paris, Gallimard, 1987.

FINKIELKRAUT A., Le Juif imaginaire, Paris, Gallimard, 1981.

FONTAINE L., SHIOSE Y., "Ni Citoyens, ni Autres: la catégorie politique "Communautés culturelles", in Colas D., Emeri C., Zylberberg J., Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

GALLISSOT R., "Au-delà du multiculturel: nationaux, étrangers et citoyens. Urbanisation généralisée et transnationalisation", Revue internationale d'action communautaire, vol. 21, no 61, 1989.

GANS H., "Symbolic Ethnicity: the Future of Ethnic Groups and Cultures in America", in Gans H. et al (eds.), On the Making of Americans, University of Pennsylvania Press, 1979.

GAY D., "Réflexions critiques sur les politiques ethniques du gouvernement fédéral canadien et du gouvernement du Québec", Revue internationale d'action communautaire, vol. 14, no 54, 1985.

GEERTZ C., The Interpretation of Cultures: Selected Essays, New York, Basic Books, 1973.

GHIGLIONE R., MATALON B., Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

GILROY P., There ain't no Black in the Union Jack. The Cultural Politics of Race and Nation, London, Hutchinson, 1987.

GLAZER N., MOYNIHAN D. (eds), Ethnicity. Theory and Experience, Cambridge, Harvard University Press, 1975.

GLICK-SCHILLER N., DE WIND J., BRUTUS M.L., CHARLES C., FOURON G., THOMAS A., "All in the Same Boat? Unity and Diversity in Haitian Organizing in New York", in Sutton C.R., Chaney E.M. (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies of New York, 1987.

GODIN G., Notes pour l'allocution de monsieur Gérald Godin ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Winnipeg, Conférence fédérale-provinciale sur le multiculturalisme, 1985.

GOLDSTEIN J.E., BIENVENUE R.M. (eds), Ethnicity and Ethnic Relations in Canada, Toronto, Butterworths, 1980.

GORDON M., Assimilation in American Life, New York, Oxford University Press, 1964.

GOULBOURNE H., "Varieties of Pluralism: the Notion of a Pluralist Post-Imperial Britain", New Community, vol. 17, no 2, 1991.

GOULBOURNE H., "New Issues in Black Politics", Paper presented for La recomposition des espaces sociaux: migrations, réseaux, diasporas, Paris, ERENI-CNRS, CHRYSEIS, 1991.

GOULBOURNE H., "La mobilisation ethnique et les minorités d'origine asiatique et caraïbe", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Au Québec. Pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Profil des communautés culturelles du Québec, ministère des Communautés Culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire des associations ethniques, ministère des Communautés culturelles et de l'immigration du Québec, Montréal, 1990.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles (La), Mémoire du groupe de travail pour les jeunes, du ministre de la Santé et des Services sociaux, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Violence et racisme au Québec, Rapport du comité d'intervention contre la violence raciste, Commission des droits de la personne du Québec, juin 1992.

GREELY A., Ethnicity in the United States, New York, Wiley and Sons, 1974.

HACKER A., Two Nations; Black and White. Hostile, Separate and Unequal, New York, Maxwell Macmillan International, 1992.

HAYOT A., "Immigrants et formation sociale: appartenance de classe et identité ethnique dans l'analyse de modes de vie", Greco 13, Recherches sur les migrations internationales, no. 1, 1980.

HECKMANN F., "Nation, État-nation et politique à l'égard des minorités ethniques", in Lewis B., Schnapper D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

HECHTER M., "Group Formation and the Cultural Division of Labor", American Journal of Sociology, vol. 84, no 2, 1978.

HENRY F., Les relations interraciales au Canada aujourd'hui. État des recherches, Ottawa, Commission canadienne des droits de la personne, 1986.

HERBERG E.N., Ethnic Groups in Canada. Adaptations and Transitions, Toronto, Nelson Canada, 1989.

HIGHAM J. (ed), Ethnic Leadership in America, Baltimore and London, John Hopkins University Press, 1978.

ICART J.C., "La communauté haïtienne de Montréal", Relations, juillet-août 1980.

ICART J.C., Négriers d'eux-mêmes, Montréal, Centre international de documentation et d'information haïtien, caraïbéen et afro-canadien, 1987.

ICART J.C., "Le piège du racisme", Relations, octobre 1991.

Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

INDRA D., "Bureaucratic Constraints, Middlemen and Community Organization: Aspects of the Political Incorporation of Southeast Asians in Canada", in Chan, K.B., Indra, D. (eds), Uprooting, Loss and

Adaptation. The Resettlement of Indochinese Refugees in Canada, Ottawa, Canadian Public Health Association, 1987.

INDRA D., "Les relations entre les communautés et les ethnies des réfugiés du Sud-Est asiatique au Canada" in Tepper E.L. (ed), D'un continent à l'autre: les réfugiés du Sud-Est asiatique, Ottawa, Association Canadienne des Études Asiatiques, 1981.

ISAJIV W. (ed), Identities: the Impact of Ethnicity on Canadian Society, Toronto, Peter Martin, 1977.

JACKSON R.H., "Ethnicity", in Sartori G. (ed), Social Science Concepts. A Systematic Analysis, Sage Publications, 1984.

JANSEN C., "Community Organization of Italians of Toronto" in Driedger L. (ed), Canadian Ethnic Mosaic, Toronto, McClelland and Stewart, 1978.

JENKINS R. "Social Anthropological Models of Inter-Ethnic Relations", in Rex J., Mason D. (eds), Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

Juifs du Maroc. Identité et dialogue, Actes du Colloque international sur La communauté juive marocaine: vie culturelle, histoire sociale et évolution, Paris, La Pensée sauvage, 1980.

JUTEAU D., "L'État et les immigrés: de l'immigration aux communautés culturelles", in P. Guillaume, J.M. Lacroix, J. Zylberberg, Minorités et État, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986.

JUTEAU D., "L'étude des relations ethniques dans la sociologie québécoise francophone", in Simon-Barouh I., Simon P.J.(dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

KRALT J., Un ensemble des tableaux et un sommaire des données du recensement et de l'immigration, Ottawa, MEIC, Direction de l'analyse des tendances sociales, 1987.

LABELLE M., LAROSE S., PICHE V., "Émigration et immigration: les Haïtiens au Québec", Sociologie et sociétés, vol. 15, no. 2, 1983.

LABELLE M., RAVIX R., "Pistes et réflexions sur les regroupements de femmes haïtiennes de Montréal", Collectif Paroles, no 28, 1984.

LABELLE M., "Question ethnique et question nationale", Relations, no 514, 1985.

LABELLE M., TURCOTTE G., KEMPENEERS M., MEINTEL D., Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises de Montréal, Montréal, Boréal, 1987.

LABELLE M., Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti, Montréal, CIDHICA et Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, 2e édition.

LABELLE M., "La gestion fédérale de l'immigration internationale au Canada: 1963-1984", in Brunelle D., Y. Bélanger (dir.), L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1988.

LABELLE M., "Immigration, culture et question nationale", Cahiers de recherche sociologique, no 14, 1990.

LABELLE M., "Le rôle économique de l'immigration féminine dans la région de Montréal", in Abou Sada G., Courault B., Zeroulou Z. (dir.), L'immigration au tournant, Paris, CIEMI, L'Harmattan, 1990.

LABELLE M., "Femmes et migration au Canada: bilan et perspectives", Canadian Ethnic Studies, special issue on "The State of the Art", vol. 22, no 1, automne 1990.

LABELLE M., "Politique d'immigration, politique d'intégration, identité du Québec", in Les avis des spécialistes invités à répondre aux huit questions posées par la Commission, Québec, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, document de travail numéro 4, 1991.

LABELLE M., "Pluralité ethnoculturelle et pluralisme au Québec", in Gagnon A., Rocher F., Les obstacles à la souveraineté. Les réponses des experts, Montréal, 1992.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., LÉVY J. "La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

LABERGE H., "La culture nationale et les cultures ethniques", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

LAFERRIÈRE M., "Les idéologies ethniques dans la sociologie canadienne: du conformisme colonial au multiculturalisme", in Leconte, Thomas: Le facteur ethnique aux États-Unis et au Canada, 1983.

La Liberté, (bottin commercial et communautaire haïtien), décembre 1990-décembre 1991.

LANGLAIS J., LAPLANTE P., LÉVY J., Le Québec de demain et les communautés culturelles, Montréal, Méridien, 1989.

LANGLAIS J., ROME D., Juifs et Québécois français. 200 ans d'histoire commune, Montréal, Fides, 1986.

LAPEYRONNIE D., "Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine", Revue française de sociologie, vol. 28, 1987.

LASRY J.C., "Une diaspora francophone au Québec", Questions de culture, no 2, 1982.

LASRY J.C., TAPIA C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

LASRY J.C., "Sephardim and Ashkenazim", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfeld M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

Les minorités visibles au Canada en 1986. Présentation graphique, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, 1989.

LEBLANC G., "Seuls 5% des immigrants en faveur de la souveraineté", La Presse, 16 juin 1992, pp. 1-2.

LEDOYEN A., "Les jeunes des communautés culturelles: caractéristiques et situation sur le marché du travail", Identité et intégration. Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

LEDOYEN A., Montréal au pluriel, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

L'égalité, ça presse, Rapport du comité spécial sur les minorités visibles dans la société canadienne, 1984.

LÉVY J., "Analyse des facteurs qui peuvent influencer sur le développement d'une estime de soi normale chez les jeunes des communautés culturelles", Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1991. pp. 35-38.

LÉVY J., OUAKNINE L., "Les institutions communautaires des Juifs marocains à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

LEWIS B., SCHNAPPER D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

LI P.S., Ethnic Inequality in a Class Society, Toronto, Wall and Thompson, 1988.

LI S. (ed), Race and Ethnic Relations in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1990.

LIGHT I., "Disadvantaged Minorities in Self-Employment", International Journal of Comparative Sociology, vol. 20, nos 1-2, 1979.

LINTEAU P.A., "Les Italo-Québécois: acteurs et enjeux des débats politiques et linguistiques au Québec", in Studi Emigrazione - Etudes migrations, no 86, 1987.

MASSÉ R., L'émergence de l'ethnicité haïtienne au Québec, Université Laval, thèse de doctorat, 1983.

MATHEWS G., L'immigration au Québec: l'état de la situation, Texte rédigé pour le "Canada Employment and Immigration Advisory Council", 1990.

MATTHEW F., Question for an American Sociology, Robert Park and the Chicago School, 1977.

McALL C., Class, Ethnicity, and Social Inequality, Montreal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990.

METZGER P., "American Sociology and Black Assimilation: Conflicting Perspectives", American Journal of Sociology, 1971.

MILES R., "Marxism versus the Sociology of "Race Relations", Ethnic and Racial Studies, vol.7, no 2, 1984.

MILES R., Racism, London and New York, Routledge, 1989.

MILES R., Class, Culture and Politics: Migrant Origin Youth in Britain, Conference on Ethnic Mobilization in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations, 1992.

MILES R., PHIZACLEA A., "Class, Race, Ethnicity and Political Action", Political Studies, vol.25, no 4, 1977.

MOODLEY K., "Canadian Multiculturalism as Ideology", Ethnic and Racial Studies, vol. 6, no 3, 1983.

MORIN F., "Les Haïtiens à New York", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA, "Une enquête sur les attitudes", Ensemble, Vol 1, no 2, printemps 1992.

NG R., ESTABLE A., "Immigrant Women in the Labour Force: An Overview of Present Knowledge and Research Gaps", Resources for Feminist Research, vol. 16, no 1, 1987.

NG R., The Politics of Community Services. Immigrant Women, Class and State, Toronto, Garamond Press, 1988.

NG R., MULLER J., WALKER G., Community Organisation and the Canadian State, Toronto, Garamond Press, 1990.

NOEL P., "L'image de soi chez les jeunes", Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1991, pp. 31-33.

NOVAK M.E., The Rise of the Unmeltable Ethnics, New-York, Macmillan, 1978.

OMI M., WINANT H., "Racial Theory in the Post-War United States: A Review and Critique", Sage Relations Abstracts, vol. 12, no 2, 1987.

OMI M., WINANT H., Racial Formation in the United States, New York et London, Routledge and Kegan Paul, 1986.

OUELLETTE F., "Le perfectionnement des maîtres en éducation interculturelle. Bilan de la réflexion théorique récente", Impressions, no 9, 1991.

OUELLETTE F., PAGÉ M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

PAGÉ M., "Intégration, identité ethnique et cohésion sociale", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

PAILLÉ M., "Choix linguistiques des immigrants dans les trois provinces canadiennes les plus peuplées", International Journal of Canadian Studies, Revue internationale d'études canadiennes, no 3, 1991.

PAINCHAUD C., POULIN R., Les Italiens au Québec, Hull, Critiques et Asticou, 1988.

PAINCHAUD C., POULIN R., "Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise", Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2., 1985.

PALMER H., Immigration and the Rise of Multiculturalism, Toronto, Copp Clark, 1975.

PARTI QUÉBÉCOIS, Sondage sur les communautés culturelles. 22 janvier au 2 mars 1990. Rapport, s.l., 1990.

PETER K., "The Myth of Multiculturalism and Other Fables", Ethnicity, Power and politics in Canada, Edited by Jorgan Dahlie and Tissa Fernando, Toronto, Methuen, 1981.

PHIZACKLEA A., One Way Ticket. Migration and Female Labour, London, Routledge and Kegan Paul, 1980.

POIRIER J., CLAPIER-VALLADON S., RAYBAUT P., Les récits de vie. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

PORTER J., "Ethnic Pluralism in Canadian Perspective", in Glazer N., Moynihan N. (eds), Ethnicity: Theory and Experience, Cambridge, Harvard University Press, 1975.

PORTES A., WALTON J., Labor, Class and the International System, London Academic Press, 1981.

PORTES A., "Modes of Structural Incorporation and Present Theories of Labor Immigration", in Tomasi S. et al (ed), International Migration, New-York, 1980, Center for Migration Studies.

PORTES A., MANNING R.D., "L'enclave ethnique: réflexions théoriques et études de cas", Revue internationale d'action communautaire, vol.14, no 54, 1985.

RADECKI H., "Ethnic Voluntary Organizational Dynamics in Canada; a Report" International Journal of Comparative Sociology, vol 17, nos 3-4, 1976.

REITZ J., The Survival of Ethnic Groups, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1980.

Rendez-vous à Montréal, le passe-partout à la vie juive de Montréal, Services communautaires juifs de Montréal, 1990.

Répertoire des organismes de Centraide, 1991-1992.

Répertoire des organismes des communautés culturelles du Québec, Les Publications du Québec, Québec, 4<sup>e</sup> édition, 1990.

Répertoire des services communautaires du Grand Montréal, Centre de référence du Grand Montréal, 1990.

REX J., JOLY D., WILPERT C., Immigrant Associations in Europe, Gower, 1987.

REX J., MASON D., Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

ROCHER F., ROCHER G., "La culture québécoise en devenir: les défis du pluralisme", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

RODAL A., "L'identité juive" in Anctil P., Caldwell G. (dir.), Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

SCHNAPPER D., La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990, Paris, Gallimard, 1991.

SCHNAPPER D., "Communautés, minorités ethniques et citoyens musulmans", in Lewis B., Schnapper D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

SCHOENBERG U., "Participation in Ethnic Associations: the Case of Immigrants in West Germany", International Migration Review, vol. 19, 1985.

SIMARD J.J., "Droits, identités et minorités: à l'arrière-plan de l'éducation interculturelle", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

SIMON P.J., "L'étude des relations inter-ethniques et des relations raciales dans la sociologie française", in Balandier, G., (éd) Questions à la sociologie française, Paris, P.U.F., 1976.

SIVANANDAN A., A Different Hunger, London, Pluto Press, 1982.

SMITH D., The Ethnic Revival in the Modern World, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

SOLOMOS J., Black Youth, Racism and the State, New York, Cambridge University Press, 1988.

SOLOMOS J., Race and Racism in Contemporary Britain, London, MacMillan, 1989.

SOWELL T., The Ethnic America, New-York, Basic Books, 1981.

STACK J.F.(ed), The Primordial Challenge. Ethnicity in the Contemporary World, New York, Greenwood Press, 1986.

STASIULIS D., "The Political Structuring of Ethnic Community Action: a Reformulation", Canadian Ethnic Studies, 1980, vol. 12, pp.19-44.

STASIULIS D., "Minority Resistance in the Local State: Toronto in the 1970s and 1980s", Ethnic and Racial Studies, vol. 12, no 1, 1989.

STASIULIS D., "Rainbow Feminism: Perspectives on Minority Women in Canada", Resources for Feminist Research, vol. 16, no 1, 1987.

STASIULIS D., "Symbolic Representation and the Number Games: Tory Policies on "Race" and Visible Minorities", in ABELE F. (ed), The Politics of Fragmentation: How Ottawa Spends 1991-1992, Ottawa, Carleton University Press, 1991.

STEINBERG S., The Ethnic Myth, New York, Athenaeum, 1981.

SUTTON C.R., MAKIESKY-BARROW S., "Migration and West Indian Racial and Ethnic Consciousness", in Sutton C.R., Chaney E.M.(eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies of New York, 1987.

SUTTON C.R., CHANEY (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies, 1987.

TADDEO D., TARAS R., Le débat linguistique au Québec, Montréal, P.U.M., 1987.

TAGUIEFF, P.A., "L'identité française et ses ennemis", L'Homme et la Société, nos 77-78, 1988.

TAGUIEFF P.A., La force du préjugé, Paris, La Découverte, 1988.

TAGUIEFF P.A.(dir), Face au racisme, Paris, La Découverte, 1991, 2 tomes.

TERMOTTE M., "Ce que pourrait être une politique de migration", L'Action nationale, vol. 78, no 5, 1988.

VANDYCK R., "La question nationale: où en est la pensée marxiste", Recherches sociographiques, vol. 26, nos 1-2, 1980.

VELTMAN C., L'évolution de la localisation résidentielle des principaux groupes ethniques et immigrants, Montréal, 1971-1981, Montréal, Département d'études urbaines, Université du Québec à Montréal et INRS Urbanisation, 1986.

VELTMAN C., "L'insertion linguistique des groupes allophones dans la région métropolitaine de Montréal", in Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Québec, Les Publications du Québec, 1989.

VELTMAN C., L'avenir linguistique de la région de Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal, 1989.

VORST J. (ed), Race, Class, Gender: Bonds and Barriers, Toronto, Socialist Studies, Between the Lines, 1989.

- WACKER F., "Assimilation and Cultural Pluralism in American Social Thought", Phylon, vol. 30, no 4, 1979.
- WALDINGER R. "Immigrant Enterprise. A Critique and Reformulation", Theory and Society, vol. 15, 1986.
- WALLERSTEIN E., "La construction des peuples: racisme, nationalisme, ethnicité", in Balibar E., Wallerstein I. (dir.), Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.
- WARBURTON R., Towards a Synthesis of Theory on Ethnic Relations in Canada, University of Victoria, Department of Sociology, 1989, ronéoté.
- WEINFELD M., "The Ethnic sub-economy: Explication and Analysis of a Case Study of the Jews of Montreal", Working Papers in Migration and Ethnicity, Department of Sociology, McGill University, sans date.
- WEINFELD M., "Myth and Reality in the Canadian Mosaic: "Affective Ethnicity", Canadian Ethnic Studies, vol.13, no 3, 1981.
- WEINFELD M., "The Jews in Montreal", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfeld M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.
- WEINFELD M., "Le milieu juif contemporain du Québec, in Anctil P., Caldwell G., Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.
- WIEVIORKA M., L'espace du racisme, Paris, Seuil, 1991.
- WIEVIORKA M., La France raciste, Paris, Seuil, 1992.
- WIEVIORKA M. (dir.), Racisme et modernité, Paris, La Découverte, 1992.
- WIEVIORKA M., Ethnicity as Action, Conference on Ethnic Mobilisation in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations, April 1992.
- WIRTH L., The Ghetto, Paris, Presses universitaires de France, 1980.
- YANCEY W.L., ERICKSEN E.P., JULIANI R.N., "Emergent Ethnicity: a Review and Reformulation", American Sociological Review, vol. 41, no 3, 1976.
- YINGER J.M., "Intersecting Strands in the Theorisation of Race and Ethnic Relations", in Rex J., Mason D. (eds), Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- YINGER J.M., "Toward a Theory of Assimilation and Dissimilation, Ethnic and Racial Studies, vol. 4, no 3, 1981.
- YUVAL-DAVIS N., "Nationalism and Racism", in Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

ZUCCHI J.E., Italians in Toronto. Development of a National Identity, Toronto, McGill Queen's University Press, 1988.

